

Nos entreprises françaises vendues à des concurrents étrangers depuis 15 ans

Cartographie réalisée par Augustin de Colnet augustin-decolnet@mail.com

Copyright : Tous droits réservés



NOTE EXPLICATIVE :

Chers lecteurs,

En cette rentrée de septembre 2023, j'ai le plaisir de vous faire part d'un nouveau travail de cartographie qui vise à référencer et à vulgariser pour le grand public, la vente de nos principales entreprises stratégiques françaises à des concurrents étrangers durant ces quinze dernières années.

Si la notion de souveraineté est perçue très différemment selon le pays dans lequel vous vous situez, le débat qui s'est tenu sur Radio France en août 2023 en lien avec l'affaire Atos, apporte un éclairage intéressant.

Le Sénateur LR du Territoire de Belfort Cédric Perrin a déclaré à cette occasion : « *La définition de la souveraineté, c'est d'être capable de garantir la liberté de décision et d'action sans dépendre de quiconque¹* ». Par conséquent, « *la France a besoin de ne dépendre de personne* ».

Or, depuis la crise de la COVID-19 (de mars 2020 à mai 2023) où les Français ont pu prendre conscience de notre dépendance aux approvisionnements étrangers, ainsi que de notre soumission aux aléas géopolitiques, l'État français ne cesse de prôner un retour à une souveraineté nationale. Malgré ce discours annoncé avec force, la France subit à l'heure actuelle une véritable hémorragie liée à la vente progressive de nos actifs stratégiques.

De tout temps la compétition internationale a entraîné des prédatiions étrangères, mais force est de constater qu'en ce début du 21^e siècle, la cadence s'accélère. Sur le territoire hexagonal l'on peut citer par exemple, dès les années 2000, la vente du Français Thermodyn² (actuel fournisseur des turbines à vapeur pour nos sous-marins nucléaires d'attaque³), à l'Américain General Electric.

Entre 2000 et 2002, ce sont cette fois-ci les brevets de Gemplus, inventeur et leader mondial d'une technologie de pointe, la carte à puce, qui sont pillés⁴ par les États-

¹ Cédric Perrin, Alexandre Papaemmanuel et Olivier Pinaud, « Supercalculateurs : la souveraineté stratégique française en péril ? », (de la 35^e à la 36^e minute), *Radio France*, 17 août 2023

² « Thermodyn veut se développer au Creusot », *Les Echos*, 2 juin 2005

³ Perrine Créquy, « GE prend pied dans le sous-marin nucléaire français », *Le Figaro*, 06/12/2007

⁴ Christian Harbulot, « L'art de la Guerre Économique », page 127 et 128, *VA Éditions*, 2018

Nicolas Moinet, « De Gemplus à Gemalto : la guerre secrète continue... », *blogs.univ-poitiers.fr*, 23 février 2015

Unis via le fonds d'investissement TPG Capital. Ce dernier placera à sa tête un ancien administrateur du fonds de la CIA : In-Q-tel. In fine, Gemplus finira par fusionner en décembre 2005 avec le néerlandais Axalto pour donner naissance au groupe GEMALTO.

Plus récemment, de 2008 à 2023, ce ne sont pas moins d'une quinzaine d'entreprises stratégiques françaises qui ont été rachetée par des acteurs étrangers. Parmi elles, 11 ont quitté le drapeau français pour passer sous la bannière américaine, donc soumises dorénavant à la norme ITAR. De Latécoère (leader mondial de la technologie Li-Fi dans l'aéronautique) en passant par Alstom Énergie (producteur des turbines Arabelle pour les réacteurs nucléaires français) ou de OMMIC (« fleuron français de semi-conducteurs pour l'industrie des télécommunications et le domaine spatial »).

Il semblerait donc que sans avoir appris de ses erreurs du passé, la France laisse en toute connaissance de cause, *les États-Unis faire peser une véritable épée de Damoclès* sur un nombre accru d'entreprises françaises de l'industrie civile mais également de défense.

États-Unis : Les conséquences de la norme ITAR

La réglementation américaine « ITAR » (International Traffic in Arms Regulations), nécessite un accord du département d'État américain pour les exportations de composants « *Made in USA* ». Elle concerne pour l'essentiel : le domaine de l'armement, celui de l'aéronautique ainsi que l'industrie spatiale. Or « *fonctionner dans le cadre légal des procédures ITAR suppose une lourde dépendance⁵* » envers l'administration américaine. Comme l'explique clairement le journal La Tribune : « *Si un système d'armes contient au moins un composant américain sous le régime de la réglementation américaine ITAR, les États-Unis ont le pouvoir d'en interdire la vente à l'export à un pays tiers⁶* ».

⁵ Manon Lemerrier, « Norme ITAR, l'exposition des technologies françaises aux restrictions américaines », *portail-ie.fr*, 19 décembre 2019

(Cette thématique étant à la fois vaste et complexe, l'auteur ne peut prétendre résumer en quelques lignes l'impact de la norme ITAR sur l'industrie française. Par conséquent, pour ce sujet, le lecteur est invité à prendre connaissance de cet article à la fois synthétique et très complet)

⁶ Michel Cabirol, « Réglementation ITAR : États-Unis, cet ami qui ne veut pas que du bien à la France », *La Tribune*, 23/04/2018

De fait, déjà « en 2011, le PDG de MBDA, Antoine Bouvier, reconnaissait volontiers devant les députés de la commission de la Défense que “notre dépendance à l’égard des composants soumis aux règles ITAR est un point critique⁷”.

En outre, “les amendes qui frappent les sociétés en infraction pour violation des dispositions ITAR sont en effet extrêmement élevées⁸”. Elles atteignent (parfois) “plusieurs centaines de millions de dollars”, comme en atteste la condamnation d’Airbus S.E, sanctionné en janvier 2020 à hauteur de 233 millions de dollars⁹. L’avionneur européen est accusé d’avoir fait “de ‘fausses déclarations’ dans le cadre de contrats d’exportation d’armements contenant des composants américains¹⁰”.

À ce titre, 2 exemples illustrent parfaitement notre dépendance envers les États-Unis :

Les catapultes du porte-avions Charles de Gaulle touchées par l’embargo américain de 2003

En février 2003, sous la présidence de Jacques Chirac, le Premier ministre Dominique de Villepin annonce devant le Conseil de sécurité des Nations Unies le refus de la France de participer, aux côtés des États-Unis, à la guerre en Irak.

À l’époque, le général Henri Bentégeat occupe la fonction de chef d’État-Major des armées françaises (de 2002 à 2006). C’est dans le reportage « Alstom¹¹ : une affaire d’État ? » que le général français livre son témoignage sur la réaction du gouvernement américain à la suite de la non-intervention militaire de la France en Irak.

Outre-Atlantique, l’administration Bush décide de geler presque toute la coopération militaire bilatérale franco-américaine. Au mois de mars 2003, elle décrète, en guise de mesure de rétorsion, un embargo¹² sur les pièces détachées d’origine américaine

⁷ Ariane Lavrilleux et Gueric Poncet, « Pourquoi Trump veut briser le Rafale », *Le Point*, 09/08/2018 (modifié le 21/08/2018)

⁸ Idem

⁹ Richard Crump, « Airbus Wins Court OK For €3.6B Global Bribery Settlement », *law360.com*, January 31, 2020

¹⁰ « Corruption : Airbus tourne la page au prix d’une amende record », *Le Point*, 31/01/2020

¹¹ David Gendreau et Alexandre Leraître, « Alstom : une affaire d’État ? » / « Guerre Fantôme : la vente d’Alstom à General Electric », (voir de la 45e à la 47e minute du reportage), *LCP*, 25 septembre 2017

¹² Bruno Rieth, « Petite histoire de la grandissante emprise des États-Unis sur notre armement militaire », *Marianne*, 31/08/2019

à destination des forces armées françaises. Le porte-avions « Charles de Gaulle » en est principalement impacté. En effet, le service des achats de l'armée française n'est plus en mesure de fournir des pièces de rechange pour les catapultes du porte-aéronefs. Or la catapulte est un élément indispensable pour un porte-avions. Elle seule permet de faire décoller les aéronefs sur ce bâtiment de guerre.

Qui plus est, le brevet de ces catapultes est américain¹³ et seuls les industriels américains sont en mesure de fournir des pièces détachées à la Marine de guerre française.

Si la coopération militaire franco-américaine reste suspendue, le général Bentegeat estime à l'époque que le porte-avions Charles de Gaulle sera immobilisé « dans un délai assez court » (entre six mois et un an).

Sur les conseils de son chef d'État-Major¹⁴, le président Chirac parviendra à rétablir la coopération militaire avec les États-Unis en décidant de faire un « geste » à leur égard. Celui-ci se traduira par l'envoi d'un premier contingent de deux cents militaires des forces spéciales en Afghanistan¹⁵ lors de l'été 2003.

Il faudra attendre 2005 pour que les livraisons de composants militaires américains vers la France reprennent de manière fluide.

Les États-Unis font échouer une vente de RAFALE commandée par l'armée égyptienne

La vente de douze avions « RAFALE » par la France à l'Égypte a été bloquée par une législation américaine en février 2018. « Les Égyptiens souhaitent ajouter sur les "RAFALE" des missiles de croisière "SCALP" ; or, les missiles du fabricant français MBDA comportent une petite puce électronique¹⁶ » d'origine américaine : dès lors, la simple présence de ce composant permet aux Américains l'application de leur droit.

Remarque : Au sujet de cet avion de combat, Pierre Razoux directeur de recherche à l'IRSEM (Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire) a indiqué aux journalistes du Point : « *Si les États-Unis passent à l'offensive aujourd'hui, c'est*

¹³ Christophe Nourissier, « Opinion | Quel porte-avions pour la France ? », *Les Échos*, 16 décembre 2019

¹⁴ « Entretien avec le Général Christophe Gomart », *cercle-k2.fr*, consulté le 12 novembre 2020

¹⁵ Vincent Nouzille, « Les tueurs de la République », page 368, *Édition J'AI LU*, 4 octobre 2016

¹⁶ « Une législation américaine bloque la vente de "Rafales" à l'Égypte par la France », *RFI*, 16/02/2018

qu’ils commencent à s’agacer des ventes record de Rafale qui pourraient concurrencer leur F-35, plus cher et moins polyvalent¹⁷”.

Quant à Jérôme de Lespinois, spécialiste de la stratégie aérienne à l’IRSEM, il ajoutera dans ce même article de l’hebdomadaire :

“Le Rafale, c’est le village gaulois qui résiste au rouleau compresseur de l’avion américain F-35. Grâce à ses ventes à l’export, le programme est non seulement économiquement viable, mais permet à la France de rivaliser avec les États-Unis sur la scène internationale en offrant un multiplicateur de puissance et un outil de souveraineté nationale¹⁸”.

Face aux problématiques que pose la norme ITAR, la Cour des comptes a tenu à rappeler, dans un rapport datant de janvier 2023, les faits ci-dessous concernant « Le soutien aux exportations de matériel militaire¹⁹ » :

[...] « S’agissant des États-Unis, il apparaît judicieux de s’émanciper le plus possible de la dépendance aux composants américains en développant des solutions industrielles dites « Itar free », dès la conception des matériels.

[...] On estime que les entreprises françaises de défense les plus importantes forment chacune chaque année environ de 800 à 1 000 demandes de licences au DDTC.

[...] Pour pallier ces contraintes, la France cherche à mettre en œuvre des programmes d’équipements dits « Itar free » dès leur conception, ce qu’a rappelé l’instruction 1618 de la DGA relative aux programmes d’armement ».

Le risque de dépendance à la Chine

Parmi les 16 entreprises stratégiques françaises qui ont été vendues à des concurrents étrangers, deux d’entre elles sont passés sous le giron chinois avec l’accord de Bercy :

- Cenexi, « un sous-traitant de l’industrie pharmaceutique spécialisé dans la formulation, le développement, la fabrication et le remplissage de produits pharmaceutiques (CDMO) ». Ce groupe initialement français sera revendu en

¹⁷ Ariane Lavrilleux et Guerric Poncet, « Pourquoi Trump veut briser le Rafale », *Le Point*, 09/08/2018 (modifié le 21/08/2018)

¹⁸ Idem

¹⁹ « Le soutien aux exportations de matériel militaire », *ccomptes.fr*, janvier 2023

2023 pour 230 millions d'euros au groupe indien Gland Pharma, filiale du conglomérat chinois Fosun.

- Linxens, le pionnier et leader mondial de la conception et de la fabrication de connecteurs de cartes à puce. Il sera racheté en juillet 2018 par le chinois Tsinghua Unigroup pour 2,2 milliards d'euros.

Pourtant, la CGT a rappelé dans sa Lettre Économique de janvier 2023, que « la pandémie de Covid a clairement mis en évidence les problèmes posés par la dépendance des industries françaises à des chaînes d'approvisionnement mondiales, mais également les dangers relatifs au fait de ne pas fabriquer sur le sol français certains produits stratégiques et donc de dépendre exclusivement des importations ».

Ainsi, dans sa guerre commerciale menée contre les pays occidentaux, Pékin n'hésite pas à nous menacer comme en atteste ce titre du magazine Capital : « La Chine menace d'un embargo sur les terres rares : "on se retrouve entre le marteau et l'enclume" ».

Or, la Chine a déjà mis sa menace à exécution avec le Japon comme le montre l'exemple ci-dessous :

Pékin « le nouveau maître des métaux rares »

En 2010, un différend territorial lié aux îles Senkaku affecte les relations diplomatiques entre la Chine et le Japon. Cet archipel nippon est revendiqué par Pékin depuis 1970 et abrite de vastes réserves d'hydrocarbures²⁰. Le 7 septembre 2010, un chalutier chinois viole les eaux territoriales japonaises et éperonne dans sa fuite un bâtiment militaire japonais²¹. L'ensemble de l'équipage sera arrêté et détenu au Japon. Essuyant une fin de non-recevoir de Tokyo pour faire libérer l'équipage

²⁰ Régis Arnaud, « Tokyo et Pékin se disputent les îles Senkaku », *Le Figaro*, 19 août 2012

²¹ Olivier Zajec, « Comment la Chine a gagné la bataille des métaux stratégiques », *Le Monde diplomatique*, novembre 2010, page 14 et 15

chinois, l'État chinois décrète officiellement un embargo sur les terres rares²² à destination du Japon. Les entreprises nipponnes de haute technologie très dépendantes de leur voisin chinois pour leur approvisionnement sont durement touchées²³.

L'État et Le dispositif des investissements étrangers en France (IEF)

D'après le site Vie-publique.fr, « les relations financières entre l'étranger et la France sont libres. Dans certains secteurs, les investissements étrangers sont soumis à une procédure d'autorisation préalable du ministre chargé de l'économie. Ces secteurs concernent la défense nationale ou sont susceptibles de mettre en jeu l'ordre public et des activités essentielles à la garantie des intérêts du pays²⁴ ».

C'est donc à ce titre que l'État est intervenu à de nombreuses reprises pour protéger certains fleurons français, et ce, au nom de la préservation des intérêts stratégiques nationaux.

²² Le terme de terres rares désigne 17 métaux : le scandium, l'yttrium et les quinze éléments de la famille des lanthanides.

« En raison de leurs propriétés exceptionnelles (notamment optiques, magnétiques ou électromagnétiques) elles sont aujourd'hui utilisées dans la fabrication de produits numériques et de haute technologie ». On les retrouve non seulement « dans les LED, les puces de smartphones, les écrans d'ordinateurs portables, mais aussi dans les panneaux photovoltaïques, les éoliennes, la radiographie médicale... ». Les terres rares sont aujourd'hui « *considérées comme des métaux stratégiques pour l'économie planétaire* ». Dans sa note de l'IFRI, le chercheur John Seaman rappelle qu'en dépit du nom qu'elles portent, « *les terres rares ne sont pas rares et on en trouve partout dans le monde* ».

« Qu'est-ce qu'une "terre rare" ? », *chosesasavoir.com*

John Seaman, « La Chine et les terres rares. Son rôle critique dans la nouvelle économie », *ifri.org*, page 3, janvier 2019

²³ « Guerre commerciale : la Chine pourrait fermer le robinet des terres rares pour porter un coup aux États-Unis », *Capital*, 22/05/2019

²⁴ « Contrôle des investissements étrangers en France : une vigilance renforcée », *vie-publique.fr*, 19 mai 2023

Plusieurs affaires ont ainsi largement défrayé la chronique dans le milieu industriel :

Segault

Le 23 mai dernier (2023), le ministre des Armées, Sébastien Lecornu a indiqué vouloir bloquer le rachat de Segault (une filiale du groupe canadien Velan) par l'américain Flowserve et s'opposer ainsi à « *une perte de contrôle opérationnel* ».

L'entreprise Segault « possède une expertise²⁵ mondialement reconnue dans les systèmes de robinetterie de chaufferies nucléaires. Ces systèmes équipent les navires militaires à propulsion nucléaire comme les sous-marins (SNA et SNLE) ou le porte-avions Charles de Gaulle. Dans l'aéronautique, elle fournit aussi le système de sûreté des missiles nucléaires type M51 qui arment les sous-marins nucléaires lanceur d'engins (SNLE) ».

Aubert & Duval

Dans un décret paru le 25 août 2022, l'État annonce le renforcement de son contrôle dans l'actionnariat d'Aubert & Duval (groupe Eramet) : « Afin de protéger les intérêts essentiels²⁶ de la France dans le domaine des matériaux indispensables aux besoins de la défense nationale dans les secteurs aéronautique, naval, terrestre et nucléaire ».

Aubert & Duval fournit par exemple des aciers hautes performances nécessaires aux sous-marins nucléaires et aux RAFALE du groupe Dassault.

7 mois plus tard, en avril 2023, Aubert & Duval sera racheté²⁷ par Airbus, Safran et Tikehau ACE Capital au grand soulagement de la DGA (Direction générale de l'armement) qui craignait²⁸ de voir passer cette société sous pavillon étranger.

En matière de souveraineté, la BPI joue aussi un rôle important.

²⁵ Pascal Samama, « Tout comprendre- pourquoi certains veulent bloquer le rachat de la PME française Segault par un groupe américain ? », *BFMTV*, 13/04/2023

²⁶ « Décret n° 2022-1182 du 25 août 2022 instituant une action spécifique au capital de la société Aubert & Duval SAS », *Legifrance.gouv.fr*, 27 août 2022

²⁷ Olivier James, « L'acquisition d'Aubert & Duval par Airbus et Safran sera finalisée fin avril », *usinenouvelle.com*, 18 avril 2023

²⁸ Hassan Meddah, « Photonis, Aubert & Duval, Cilas... Comment la DGA protège les entreprises stratégiques françaises », *usinenouvelle.com*, 26 octobre 2020

MC2 Technologies

Lors du mois de juillet 2021, le fonds d'investissements français Andera Partners et BPI France, la banque publique d'investissement, font repasser l'entreprise MC2 Technologies, spécialiste de la lutte anti-drones, sous pavillon 100% français²⁹. Le montant de ce rachat est alors « supérieur à 50 millions d'euros ».

Depuis 2015, l'homme d'affaires chinois Zhang Ruodan détenait la majorité du capital de cette pépite stratégique (« radars et brouilleurs des drones indésirables, recherche d'objets cachés sous les vêtements, télécommunications sécurisées à très haut débit³⁰ » ...).

Photonis

En décembre 2020, la France a formellement mis son veto³¹ au rachat de Photonis -une société spécialisée dans la vision nocturne pour les armées – par le groupe américain, Teledyne Technologies. La PME bordelaise sera finalement reprise par le fonds d'investissement franco-européen HLD³² durant l'été 2021.

Dans une autre affaire, c'est cette fois-ci au sein du domaine naval que l'État intervient.

STX

Durant le mois d'août 2017, Bercy choisit de nationaliser les chantiers navals STX France plutôt que d'en confier les clés au groupe public italien Fincantieri, le numéro un de la construction navale en Europe, jugé problématique. De fait, « Saint-Nazaire

²⁹ Valérie Sauvage, « Lutte anti-drones : MC2 Technologies retrouve un actionnariat français », *Javoixdunord.fr*, 23 juillet 2021

³⁰ Olivier Ducuing, « MC2 Technologies repasse sous souveraineté et pavillon français », *eco121.fr*, 26/08/2021

³¹ Elise Vincent, « Défense : veto de la France au rachat de Photonis par Teledyne », *Le Monde*, 19 décembre 2020

³² Vincent Lamigeon, « Photonis, Rafaut... HLD, le fonds qui aime la défense », *Challenges*, 30/06/2021

est le seul³³ site à même de construire de grandes coques pour des navires militaires ».

C'est également à Saint-Nazaire « que devrait être construit le porte-avions de nouvelle génération, qui pourrait faire intervenir des technologies sensibles telles que la propulsion nucléaire³⁴ ».

Pour cette nationalisation, l'État déboursera près de 80 millions d'euros via l'Agence des participations de l'État.

En bref pour citer le député Renaissance Charles Rodwell, « s'il en a la volonté, l'État a le pouvoir³⁵ de protéger les entreprises et les savoir-faire stratégiques français ».

Pourtant, malgré la « législation sur le contrôle des investissements étrangers en France (IEF), réformée par la Loi Pacte en 2019 et encore renforcée³⁶ en 2020 », en mai dernier le journal les Échos publiait l'article suivant :

« Bercy a autorisé³⁷ plus de 130 rachats d'entreprises sensibles par des étrangers en 2022 »

« Selon le dernier rapport annuel du Trésor sur le contrôle des investissements étrangers en France dont Les Échos s'est procuré une copie », « en 2022, un total de 194 projets d'investissements étrangers dans une série de secteurs considérés comme « sensibles » n'ont pas abouti. A contrario, le ministère de l'Économie en a

³³ Cédric Pietralunga et Denis Cosnard, « Bruno Le Maire annonce la nationalisation des chantiers navals STX de Saint-Nazaire », *Le Monde*, 27 juillet 2017 - modifié le 28 Juillet 2017

³⁴ Sophie Primas, « Le Projet de cession des Chantiers de l'Atlantique : Éviter l'erreur stratégique, construire l'avenir », *senat.fr*, 28 octobre 2020

³⁵ Charles Rodwell, « Rachat de Photonis : la protection d'une « pépite » stratégique française », *Post LinkedIn*, 8 mars 2021

³⁶ « Décret n° 2022-1622 du 23 décembre 2022 relatif à l'abaissement temporaire du seuil de contrôle des investissements étrangers dans les sociétés françaises dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé », *legifrance.gouv.fr*, 24 décembre 2022

³⁷ Anne Drif, « Bercy a autorisé plus de 130 rachats d'entreprises sensibles par des étrangers en 2022 », *Les Échos*, 8 mai 2023

autorisé 131 dont plus de la moitié avec des conditions « *de nature à garantir la préservation des intérêts nationaux*³⁸ » ».

En définitive, si dans certains cas l'État a su protéger ses intérêts de souveraineté, il en est d'autres où il a failli, par conséquent, il y a lieu de rester vigilant.

D'ailleurs, lors de la rencontre des entrepreneurs de France au MEDEF, le PDG de Dassault Aviation Éric Trappier a déclaré : « tout degré d'indépendance européenne en matière de défense est étroitement lié à la capacité de la France à développer, accroître et exporter son expertise militaire, et donc à veiller à ce que sa propre « souveraineté » soit préservée³⁹ ».

Si cette cartographie vous a plu, faites-le-moi savoir via mon adresse mail : augustin-decolnet@mailo.com

Ce document est destiné à être partagé à votre entourage - **il n'est pas nécessaire de contacter l'auteur pour lui demander l'autorisation de diffuser ce document.**

Augustin de Colnet

³⁸ « Segault : le ministère des Armées compte bloquer le rachat de cette PME stratégique par un groupe américain », *Marianne*, 25/05/2023

³⁹ Aurélie Pugnet et Théo Bourgery-Gonse, « PDG de Dassault Aviation : pas de défense européenne sans industrie française », *euractiv.fr*, 30 août 2023

Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. ALCATEL SUBMARINE NETWORKS (ASN) | 13 |
| 2. VIGEO EIRIS | 17 |
| 3. EGIS | 18 |
| 4. SOURIAU | 19 |
| 5. TECHNIP..... | 21 |
| 6. MORPHO | 24 |
| 7. CENEXI | 26 |
| 8. EXXELIA | 28 |
| 9. EVIDEN | 30 |
| 10. LINXENS..... | 35 |
| 11. INGENICO..... | 37 |
| 12. ALSTOM ÉNERGIE..... | 40 |
| 13. MANURHIN..... | 43 |
| 14. LATÉCOÈRE | 46 |
| 15. OMMIC | 48 |
| 16. HGH..... | 50 |

1. ALCATEL SUBMARINE NETWORKS (ASN)

Anne Drif, Sébastien Dumoulin, “La vente des câbles sous-marins de Nokia toujours en suspens”, *Les Echos*, 21 octobre 2018

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/la-vente-des-cables-sous-marins-de-nokia-toujours-en-suspens-142405>

“Mission d'information de la conférence des présidents sur la résilience nationale”, Compte rendu n° 24, *assemblee-nationale.fr*, page 2, 29 septembre 2021

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/resinat/l15resinat2021024_compte-rendu.pdf

Olivier Pinaud, “La France, un acteur central de la souveraineté européenne des câbles sous-marins”, *Le Monde*, 01 janvier 2023

« Les câbles de télécoms sous-marins sont l'un des rares domaines où la France peut se vanter de disposer d'une souveraineté industrielle quasi complète. Mis à part les brins de fibre optique, dont les deux plus grands fournisseurs mondiaux sont l'américain Corning et le japonais Sumitomo, tout le reste de la chaîne est made in France. Avec son usine de 160 000 mètres carrés à Calais – le dernier site industriel sur le sol français de l'ex-Alcatel –, Alcatel Submarine Networks (ASN) est le premier fabricant européen de câbles télécoms sous-marins, en mesure de rivaliser au niveau mondial avec SubCom (Etats-Unis) et NEC (Japon).

En ajoutant les six navires câbliers d'ASN, armés par Louis Dreyfus Armateurs, et les sept bateaux d'Orange Marine, le pavillon français est le plus représenté au monde. Il compte environ pour un quart de la flotte mondiale de ces bateaux capables de déposer des câbles longs de plusieurs milliers de kilomètres sur les fonds marins et de les réparer en pleine mer ».

https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/01/01/la-france-un-acteur-central-de-la-souverainete-europeenne-des-cables-sous-marins_6156260_3234.html?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1672656889-1

Edith Cresson, Jean-Michel Quatrepoint, Frédéric Pierucci, “États-Unis vs Europe, une guerre économique totalement asymétrique”, *lajauneetlarouge.com*, Mai 2020

« Alcatel était leader mondial sur le marché des télécommunications, avec 15 % du marché mondial. Les Français étaient en avance en matière de télécommunications dans les centraux numériques, le début du numérique, le tout électronique.

Mais Alcatel, mal géré par le président de l'époque, a été obligé de fusionner avec un groupe américain qui s'appelle Lucent. Pourquoi ont-ils été obligés de faire cette

fusion ? En 2004, Alcatel, pour emporter un marché sur le Honduras et le Costa Rica, a fait ce qui se faisait couramment, en « arrosant » le président du Costa Rica et un ou deux hauts fonctionnaires. Il y a eu un changement de régime au Costa Rica, les opposants ont ressorti cette affaire, les Américains s'en sont saisis et le DoJ a engagé une procédure contre Alcatel. Quand vous avez une procédure de ce type contre une entreprise, c'est un enfer. Vous êtes soumis à une pression permanente, les dirigeants prennent le risque de ne plus pouvoir voyager, la pression s'accumule et au bout du compte, Alcatel a fusionné avec Lucent.

Naturellement, on nous présente toujours les fusions comme des fusions entre égaux : c'est faux. Ça n'existe pas, il y en a toujours un qui domine l'autre. Alcatel a été progressivement absorbé par Lucent, qui était en grande difficulté, on a pillé les brevets d'Alcatel qui a disparu en tant qu'acteur économique. Ils ont été condamnés à verser 137 millions de dollars et surtout à avoir un moniteur dans leurs locaux ».

<https://www.lajauneetlarouge.com/etats-unis-vs-europe-une-guerre-economique-totalement-asymetrique/>

Olivier Marteau, Jean-Pierre Corniou, “Ces raisons qui font des champions industriels français des colosses aux pieds d'argile”, *atlantico.fr*, 29 avril 2014

<https://atlantico.fr/article/decryptage/ces-raisons-qui-font-des-champions-industriels-francais-des-colosses-aux-pieds-d-argile-jean-pierre-corniou-olivier-marteau>

“Ekinops songe à racheter Alcatel Submarine Networks”, *La Tribune*, 19 octobre 2018

« Alcatel Submarine Networks (ASN) est entrée dans le giron de Nokia lors de la fusion de l'équipementier finlandais avec Alcatel en 2015. L'entreprise, qui fabrique, pose et entretient des câbles sous-marins, est considérée comme un actif crucial par la France, et occupe une place de choix sur un marché mondial concentré aux mains de seulement quelques acteurs. En avril, la commission d'enquête sur la politique industrielle de la France avait relevé que le "caractère stratégique" d'ASN était en train de se "renforcer".

Droit de regard de l'État

En effet, l'entreprise est en train "de développer des solutions optiques de détection acoustique et vibratoire afin de s'adresser aux marchés militaires, de sécurité civile et de protection des infrastructures sous-marines", avait relevé la commission d'enquête. ASN dispose notamment d'une usine à Calais, qui emploie près de 400 personnes ».

<https://www.latribune.fr/technos-medias/ekinops-songe-a-racheter-alcatel-submarine-networks-794607.html>

Olivier Marleix, “Commission d’enquête chargée d’examiner les décisions de l’État en matière de politique industrielle, au regard des fusions d’entreprises intervenues récemment, notamment dans les cas d’Alstom, d’Alcatel et de STX, ainsi que les moyens susceptibles de protéger nos fleurons industriels nationaux dans un contexte commercial mondialisé”, *assemblee-nationale.fr*, Compte rendu n° 34, page 55 et 58, 19 avril 2018

« L’activité d’Alcatel-Lucent considérée comme la plus stratégique était celle de sa filiale Alcatel Submarine Networks (ASN) spécialisée dans les câbles sous-marins de télécommunications. ASN maîtrise toute la chaîne de valeur : la fabrication des câbles en fibre optique, par l’intermédiaire de sa filiale ALDA, leur pose et leur réparation.

[...] La maîtrise des flux de données et le contrôle de leur intégrité sont essentiels au rayonnement économique et stratégique de la France. 99 % du trafic mondial de données, voix et vidéo passe aujourd’hui par les câbles optiques sous-marins. Comme ont pu le constater les membres de la commission d’enquête à la suite d’un déplacement sur le site de Calais, le caractère stratégique de cette d’ASN, désormais filiale de Nokia, se renforce d’ailleurs puisqu’elle développe des solutions optiques de détection acoustique et vibratoire afin d’adresser les marchés militaires, de sécurité civile et de protection des infrastructures sous-marines.

[...] Le rapporteur attire l’attention sur la délicate question des brevets. La propriété intellectuelle utilisée par ASN appartient aujourd’hui presque exclusivement à Nokia, plus spécifiquement à sa filiale Nokia Tech ».

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cepolind/l15b0897-ti_rapport-enquete.pdf

Sophie Primas, Amel Gacquerre et Franck Montaugé, “Rapport d’information fait au nom de la commission des affaires économiques sur la souveraineté économique de la France”, *senat.fr*, 6 juillet 2022

[...] « Troisièmement, la maîtrise de la chaîne technologique est également un facteur de vulnérabilité, dans la mesure où le secteur des câbles est une industrie très spécialisée et très concentrée au niveau mondial.

Selon Alain Biston, président-directeur général d’Alcatel Submarine Networks (ASN), il existe seulement trois entreprises dans le monde capables de maîtriser l’ensemble de la chaîne de valeur (activités de recherche et de développement, de fabrication, de pose et de maintenance des câbles), dont une entreprise américaine, une entreprise japonaise et une entreprise européenne d’origine française. ASN est une société de droit français, dont l’usine de fabrication est à Calais, mais qui est détenue à 100 % par le groupe finlandais Nokia. Elle est donc soumise au contrôle des investissements étrangers en France (IEF) et doit faire l’objet d’une attention

particulière des pouvoirs publics, car il est impératif de préserver son implantation industrielle et son savoir-faire sur le territoire national ».

<https://www.senat.fr/rap/r21-755/r21-7551.pdf>

“Alcatel-Lucent garde ses précieux câbles sous-marins”, *Les Echos*, 6 octobre 2015

« Le savoir-faire d'Alcatel Submarine Networks (ASN) est en effet unique ; il couvre la production, l'installation et la maintenance des câbles sous-marins. C'est une activité stratégique pour connecter l'Outre-Mer et tout le continent africain en haut débit », *avait-elle dit dans une interview aux « Echos »*. « Il y a aussi un enjeu lié à la cybersurveillance et la sécurité du territoire. Nous sommes favorables à une solution qui maintienne l'intégrité d'ASN et son ancrage national » ».

<https://www.lesechos.fr/2015/10/alcatel-lucent-garde-ses-precieux-cables-sous-marins-277045>

Antoine Champagne, “Alcatel intéresse la NSA : décryptage d'un article du Monde”, *reflets.info*, 21 octobre 2013

<https://reflets.info/articles/alcatel-interesse-la-nsa-decryptage-d-un-article-du-monde>

“Calais : les salariés d'Alcatel Submarine Networks inquiets du projet de rachat par Ekinops”, *france3-regions*, 30/10/2018 à 17h40 - mis à jour le 12/06/2020

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/calais/calais-salaries-alcatel-submarine-networks-inquiets-du-projet-rachat-ekinops-1566888.html>

Michel Cabirol et Pierre Manière, “Pourquoi Nokia ne veut plus lâcher Alcatel Submarine Networks”, *La Tribune*, 16 Mai 2019

« ASN maîtrise un savoir-faire clé et pointu : il fabrique des équipements dits WDM (pour Wavelength Division Multiplexing). Cruciaux, ceux-ci sont installés au niveau de l'atterrissement des câbles sous-marins. "Cette technologie permet de faire passer plusieurs longueurs d'ondes sur une fibre optique pour augmenter sa capacité" ».

<https://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/pourquoi-nokia-ne-veut-plus-lacher-alcatel-submarine-networks-817297.html>

Jacques Follorou et Glenn Greenwald, “Espionnage de la NSA : les Etats-Unis intéressés par Wanadoo et Alcatel-Lucent”, *Le Monde*, 21 octobre 2013

https://www.lemonde.fr/technologies/article/2013/10/21/les-services-secrets-americaains-tres-interesses-par-wanadoo-et-alcatel-lucent_3499762_651865.html

“Audition, ouverte à la presse, des représentants syndicaux d'Alcatel-Lucent”, *Compte rendu n° 51, assemblée-nationale.fr*, page 3, 13 février 2013

« En 2006, l'achat de Lucent par Alcatel, présenté comme une fusion entre égaux, a correspondu en fait à une opération de sauvetage de Lucent, qui, ayant quasiment arrêté toute R&D, se contentait de vendre des produits d'ancienne génération en se concentrant essentiellement sur son marché intérieur ».

<https://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/cr-eco/12-13/c1213051.pdf>

Jalal Elallam, “Un échec stratégique industriel pour la France : la perte d'Alcatel”, *ege.fr*, 22 novembre 2019

<https://www.ege.fr/infoquerre/2019/11/20152>

Maud Biegel, “Les dangers d'une fuite informationnelle : le cas de l'entreprise Ekinops”, *ege.fr*, 18 janvier 2019

<https://www.ege.fr/infoquerre/2019/01/dangers-dune-fuite-informationnelle-cas-de-lentreprise-ekinops>

2. VIGEO EIRIS

Sous la direction de Christian Harbulot, “Manuel d'intelligence économique”, *édition Puf*, page 70, août 2015

« Les notations données par les principales agences du marché, toutes détenues par des investisseurs anglo-saxons, ont donné aux États-Unis un véritable monopole sur les investissements internationaux. Renforçant artificiellement l'attractivité des territoires ou décourageant les investissements dans les pays « adversaires », les agences de notations sont devenues un des principaux leviers de la domination par le contrôle de l'investissement ».

“Comment les Américains ont fait main basse sur les données ESG”, *Les Échos*, 23 décembre 2020

« Si nous laissons la main à la norme américaine, nous aurons des agences de notation américaines », qui jugeront de la performance extra-financière des entreprises selon des critères non-européens, a mis en garde récemment Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale ».

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/comment-les-americains-ont-fait-main-basse-sur-les-donnees-esg-1276147>

Audrey Dufour, “Moody’s achète Vigeo Eiris, une note verte et française”, *La Croix*, 15/04/2019 - modifié le 16/04/2019

« Vigeo Eiris est une agence de notation dite « extra-financière ». Elle fournit des analyses spécialisées pour des investissements éthiques et en faveur du développement durable ».

« [...] Des critères environnementaux et sociaux, pas juste financiers

Ses évaluations se basent sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), contrairement aux agences « classiques », comme Moody's, qui tiennent uniquement compte de la santé économique d'une entreprise ou d'une collectivité pour distribuer leurs bons points. Jusque-là, chez Vigeo Eiris, les émetteurs, c'est-à-dire les entreprises notées, ne payaient pas sauf pour des audits internes. Le leader européen produit des notations indépendantes qui sont ensuite vendues aux investisseurs et aux gestionnaires d'actifs ».

<https://www.la-croix.com/Economie/Moodys-achete-Vigeo-Eiris-note-verte-francaise-2019-04-15-1201015886>

3. EGIS

“La Caisse des Dépôts et Tikehau Capital annoncent la finalisation de l'entrée de Tikehau Capital au capital d'Egis”, *tikehaucapital.com*, 7 janvier 2022

« La Caisse des Dépôts et Tikehau Capital annoncent la finalisation de l'acquisition par Tikehau Capital d'une participation de 40% dans Egis, premier ingénieur français et spécialiste de l'ingénierie de la construction et des services à la mobilité ».

<https://www.tikehaucapital.com/~media/Files/T/Tikehau-Capital/pr-2022-fr/CP-Capital-dEgis.pdf>

“Tikehau Capital va devenir le premier actionnaire d'Egis”, *capitalfinance.lesechos.fr*, 23 septembre 2021 - mis à jour le 11 octobre 2021

« La participation finale du fonds T2 Energy Transition de Tikehau pourrait monter jusqu'à 44 %. Car en parallèle, les dirigeants regroupés autour de Iosis Partenaires, jusque-là à la tête de 19 % du capital, pourront céder ou acquérir auprès de Tikehau plus ou moins 2 % de titres additionnels. Le solde du capital est détenu par les salariés du groupe via le FCPE Egis Actionnariat.

[...] Détail important : Tikehau sera majoritaire en droits de votes et aura donc une gouvernance contrôlante ».

<https://capitalfinance.lesechos.fr/deals/lbo/tikehau-capital-va-devenir-le-premier-actionnaire-degis-1348792>

Laurent Maudit, “Caisse des dépôts : « Bon appétit, messieurs ! »”, *Mediapart*, 27 septembre 2021

« La Caisse des dépôts a pris l'habitude d'organiser la privatisation de certains de ses actifs au profit de ses propres dirigeants. La cession de sa filiale Egis à un fonds spéculatif en est la dernière illustration.

[...] Selon des indiscretions auxquelles nous avons eu accès, elle a aussi des missions couvertes par le secret-défense, sans que nous ayons pu savoir ce que recouvraient précisément ces missions ».

<https://www.mediapart.fr/journal/economie/270921/caisse-des-depots-bon-appetit-messieurs>

Entretien avec un expert en intelligence économique - 2023

4. SOURIAU

Emmanuel Egloff, “Souriau, fleuron français, se vend à un industriel américain”, *Le Figaro*, 04/05/2011 - mis à jour le 06/05/2011

« Leader mondial des connecteurs en environnement sévère, le groupe réalise la liaison entre la fusée Ariane et son pas de tir. Ses produits sont également présents dans l'Airbus A380, le Boeing 787 ou certains sous-marins.

[...] De fait, l'entreprise compte actuellement 920 salariés et continue de recruter tout en affichant une belle croissance dans les domaines de l'aéronautique du transport ferroviaire, de la défense, de l'espace avec des clients importants tels que Airbus, Boeing, Dassault, Alstom, Siemens, etc ».

<https://www.lefigaro.fr/societes/2011/05/04/04015-20110504ARTFIG00739-souriau-fleuron-francais-se-vend-a-un-industriel-americain.php>

“Souriau passe sous l'égide de l'américain Eaton”, *agence-api.ouest-france.fr*, 28/08/19

« C'est finalement le groupe américain Eaton qui devrait acquérir Souriau. Le spécialiste des connecteurs était la propriété d'Esterline, lui-même acquis en mars 2019 par Transdigm, autre groupe américain. Eaton, qui a déménagé son siège social à Dublin en 2013, a remis une offre de 920 M\$ (826 M€) ».

<https://agence-api.ouest-france.fr/article/souriau-passe-sous-legide-de-lamericain-eaton>

“Enjeux et perspectives pour la filière française de la fabrication électronique – Rapport”, *entreprises.gouv.fr*, juin 2019

« Au cours de son histoire, Souriau a subi de nombreux changements actionnariaux avec notamment son acquisition en 1989 par Framatome ce qui engendra la création d'une division (MAI) au sein FCI. En 2003, Souriau renaît avec le rachat de la division MAI par Axa Private Equity, avant d'être cédée respectivement à Sagard (2006), Esterline (2011) et plus récemment Transgrim (2019) ».

https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/prospective/electronique/2019-06-rapport-fabrication-electroniques_0.pdf

Sous la direction de Christian Harbulot, “Comment les Etats-Unis contribuent-ils à affaiblir l'économie française ?” *ege.fr*, page 130, Octobre 2021

« Faits et synthèse :

Souriau est une entreprise française créée en 1917. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de solutions de connectique pour des environnements sévères ou extrêmes, ainsi que des applications sensibles. Elle propose des solutions d'interconnexion à destination de l'aéronautique, de la défense, de l'aviation et de l'industrie.

L'entreprise traverse des difficultés à partir de 2003 avant d'être rachetée en 2011 par l'américain Esterline Technologies qui la renforce avec l'acquisition en 2013 de Sunbank un fabricant américain d'accessoires pour connecteurs.

Toutefois, en 2018, suite au rachat d'Esterline Technologies par Transdigm Group, ce dernier décide de se séparer de sa division connectique alors rebaptisée Souriau-Sunbank Connection Technologies. C'est le géant américain de la gestion de l'énergie Eaton qui rachète Souriau-Sunbank en faisant la meilleure offre (920M\$) ». https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/media_files/rapport_alerte_usa_2021.pdf

Frédéric Thual, “Souriau fait le pari de connecteurs propres”, *latribune.fr*, 01 Août 2015

<https://www.latribune.fr/regions/pays-de-loire/souriau-fait-le-pari-de-connecteurs-propres-494754.html>

M. Laurent Saint-Martin, M. François Cornut-Gentille, “Rapport fait au nom de la commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances pour 2021 (n° 3360)”, *assemblee-nationale.fr*, 8 octobre 2020

« Comment justifier que, malgré la profusion de fonds souverains gérés par BPI, la France soit incapable de préserver le capital de sociétés aussi stratégiques que PHOTONIS, spécialiste de la vision nocturne, ou encore SOURIAU, spécialiste de l'interconnexion pour la défense ? En laissant la possibilité à des groupes américains d'acquérir ces deux sociétés, la France perd son autonomie stratégique sur deux technologies clés et se soumet à la réglementation ITAR pour pouvoir les incorporer dans ses équipements militaires... ».

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion_fin/l15b3399-tiii-a13_rapport-fond

5. TECHNIP

Pierre Manière, “La France va enfin riposter au pillage de ses pépites industrielles. Trop tard ?”, *La Tribune*, 16 janvier 2020

« Citons enfin Technip, un cadreur de l'ingénierie pétrolière. Celui-ci est passé en 2017 sous la coupe du texan FMC Technologies, deux fois plus petit que lui. L'opération a été bouclée au terme d'une "fusion entre égaux" qui s'est soldée, dans les faits, par une absorption du champion français. Trois ans plus tard, la nouvelle entité va être scindée en deux. Mais les Américains doivent conserver les stratégiques activités sous-marines, dont l'essentiel provient du groupe français... ».

<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-va-enfin-riposter-au-pillage-de-ses-pepites-industrielles-trop-tard-10-11-837068.html>

BERTAUX Clément – BOURGES Bastien – CAMBOUR Nicolas – TAILLEPIED de BONDY Pia – GRIVET Neha – LERAY Clémence – MANN Arshdeep, “Quels enjeux pour les entreprises stratégiques françaises face à la prédation étrangère ?”, *ege.fr*, page 19, 20 et 32, Juillet 2020

« Par ailleurs, après la scission TechnipFMC se concentrera sur les activités Subsea qui représentaient avant la fusion 50% de l'activité de Technip. Nous pouvons en déduire que pour faire fructifier le mariage de ces deux fleurons, Technip a mis à disposition ses savoir-faire dans ce domaine. Comment va se dérouler le partage des brevets intellectuels ? Va-t-on donner à TechnipFMC la flotte subsea d'origine française ? Le subsea de Technip provient en effet du rachat de Coflexip en 2001 par Technip

[...] Pour la scission, les déclarations officielles de TechnipFMC laissent sous-entendre que les brevets seront répartis en fonction de leur utilité. Ainsi, tous les brevets subsea de l'ancien Technip resteront avec TechnipFMC côté anglo-saxon, et ceux concernant l'onshore/offshore avec Technip Énergies côté franco-néerlandais. Bien que cette décision soit logique du point de vue de l'entreprise, elle peut susciter des mécontentements chez les Français, qui voient leur savoir-faire français passer sous contrôle légal américain.

[...] En effet, depuis 1958, la société Technip a su se faire connaître et marquer l'histoire industrielle française. Son nom reste très significatif et raisonne dans le monde entier. Derrière celui-ci nous attribuons plus de soixante ans de travail, une industrie de pointe, des contrats majeurs aux quatre coins du globe, des usines, des centres de recherches et développement renommés. Son nom a pendant la fusion été partagé avec FMC, gardant même la première place « TechnipFMC ». Ainsi les industriels voyant le nom de Technip peuvent aisément attribuer la réputation qu'ils connaissent à ce nouveau groupe. Trois ans après cette fusion, l'entreprise projette de se scinder, et les Américains garderont le nom de Technip ».

<https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/uploads/2020/08/LapertedeTechnip.pdf>

Jean-Claude Bourbon, “L’inquiétude grandit chez TechnipFMC”, *La Croix*, 22/10/2019

« Au fil des années, Technip est devenu un spécialiste des chantiers sous-marins à grande profondeur, avec des robots, une flotte d'une trentaine de navires, des dizaines de brevets et un savoir-faire reconnu dans la gestion de projets.

[...] Aujourd'hui, la décision de TechnipFMC de scinder en deux l'entreprise, ne rassure guère plus. Au contraire. « On s'est fait avoir une première fois par les Américains, il y a trois ans et une deuxième fois maintenant avec un projet qui prévoit d'enlever à la partie française ses métiers les plus rentables », explique un cadre, sous couvert d'anonymat.

La partie française, dont le siège sera à Paris (mais l'immatriculation au Pays-Bas) va récupérer les métiers d'ingénierie et de construction (plates-formes pétrolières et gazières, raffineries, usines chimiques), issues de Technip. Mais la partie américaine va conserver l'ensemble de la partie « subsea », c'est-à-dire les activités sous-marines de Technip FMC, dont une grande partie provient de Technip.

[...] Les pouvoirs publics alertés

Les grandes lignes de cette scission devraient être dévoilées d'ici à la fin octobre lors d'un comité central d'entreprise, mais l'association des retraités de Technip, (ARTP), a décidé de monter au créneau pour alerter les pouvoirs publics. Dans une lettre ouverte, elle dénonce un risque de « spoliation des actifs de Technip et de l'industrie française ».

[...] « Les équipes de FMC vont mettre la main sur toute la partie sous-marine pour quasiment rien », s'insurge Philippe Robin, le président de l'ARTP, une association de près de 600 membres. Il dénonce l'attitude des deux représentants des actionnaires français au conseil d'administration, BPI France et l'IFP, « qui ont approuvé sans broncher la fusion il y a trois ans et la scission aujourd'hui » ».

<https://www.la-croix.com/Economie/Linquietude-grandit-chez-TechnipFMC-2019-10-22-1201055876>

Matthieu Pechberty, “Technip : hold-up texan sur un fleuron français”, *L'Express*, 16/04/2019 - mis à jour le 23/04/2019

« "Beaucoup d'entre nous pensent que la justice américaine a pu faire pression", explique Daniel Bailly, un ancien cadre du groupe qui préside une association d'anciens dirigeants. Une menace qui pèse lourd alors que Thierry Pilenko est résident américain. La justice américaine est-elle au centre du hold-up texan sur

Technip ? Une théorie similaire a déjà été échafaudée pour expliquer la vente d'un autre fleuron français aux Américains... "Il flotte clairement sur cette histoire comme un parfum d'Alstom" résume Christophe Héraud, délégué syndical CFDT chez Technip France ».

https://www.lexpress.fr/economie/technip-hold-up-texan-sur-un-fleuron-francais_2072452.html

Clément Fayol, "Technip : après le fiasco de la fusion de "l'airbus du parapétrolier", la facture française", *Marianne*, 17/09/2020

<https://www.marianne.net/economie/technip-apres-le-fiasco-de-la-fusion-de-l-airbus-du-parapetrolier-la-facture-francaise>

"TechnipFMC finalise son opération de scission en deux sociétés leaders du secteur, indépendantes et cotées en bourse", *technipfmc.com*, 15 février 2021

<https://www.technipfmc.com/fr-fr/investors/archives/technipfmc/technipfmc-finalise-son-operation-de-scission-en-deux-societes-leaders-du-secteur-independantes-et-cotees-en-bourse/>

Marie-Noëlle Lienemann, "Capacité de la France à exploiter elle-même ou à faire exploiter par des entreprises françaises son domaine maritime", Question écrite n°22409, *senat.fr*, 22/04/2021

<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210422409.html>

Martine Orange, "Technip : l'État brade un nouveau groupe industriel et même ses intérêts financiers", *Mediapart*, 18 novembre 2016

<https://www.mediapart.fr/journal/economie/181116/technip-l-etat-brade-un-nouveau-groupe-industriel-et-meme-ses-interets-financiers>

Pierre Manière, "La France va enfin riposter au pillage de ses pépites industrielles. Trop tard ?", *La Tribune*, 16 janvier 2020

<https://www.latribune.fr/economie/france/la-france-va-enfin-riposter-au-pillage-de-ses-pepites-industrielles-trop-tard-10-11-837068.html>

"Macron défend la fusion entre Technip et FMC et l'attractivité française", *L'Express*, 24 mai 2016

https://www.lexpress.fr/entrepreneurs/macron-defend-la-fusion-entre-technip-et-fmc-et-l-attractivite-francaise_1795296.html

Jean-Claude Bourbon, "Technip rachète l'Américain FMC et s'installe à Londres", *La Croix*, 19/05/2016

« Technip est considéré comme une entreprise stratégique par les pouvoirs publics, et Bpifrance en est d'ailleurs l'un des principaux actionnaires, avec 5,17 % du capital ».

<https://www.la-croix.com/Economie/Entreprises/Technip-rachete-Americain-FMC-installe-Londres-2016-05-19-1200761351>

Pierre Gonsolin, “TECHNIP Energies, le retour d’un fleuron français ?”, *portail-ie.fr*, 02/03/2021

<https://www.portail-ie.fr/univers/business-development-innovation-et-start-up/2021/technip-energies-le-retour-dun-fleuron-francais/>

6. MORPHO

Isabelle Chaperon et Guy Dutheil, “Cinq prétendants à la conquête de l’ex-Morpho”, *Le Monde*, 14 septembre 2016

« Surtout, Safran Identity & Security est une entreprise sensible à deux titres. D’abord parce qu’elle gère des systèmes de sécurité utilisés par la gendarmerie ou ayant accès à des bases de données du ministère de l’intérieur.

[...] Ensuite, parce que Safran Identity & Security est au cœur d’une filière technologique d’excellence. En pleine polémique sur Alstom, le gouvernement n’a pas besoin que s’ouvre un nouveau front de contestation autour de sa politique industrielle, sur le thème de la pépite technologique tricolore cédée aux étrangers sans garde-fous pour garantir son ancrage hexagonal ».

https://www.lemonde.fr/economie/article/2016/09/14/cinq-pretendants-a-la-conquete-de-l-ex-morpho_4997472_3234.html

Nadia Djabali, “Safran se sépare de sa filiale spécialisée dans la biométrie”, *force-ouvriere.fr*, 6 octobre 2016

« L’Agence de participation de l’État, le ministère de l’Economie, le ministère de la Défense ainsi que celui de l’Intérieur ont surveillé comme le lait sur le feu le choix du repreneur. Et pour cause, parmi les activités de Safran I&S, on trouve la fourniture, à de nombreux aéroports, de portiques Parafe pour le contrôle automatisé du passeport biométrique ».

<https://www.force-ouvriere.fr/safran-se-separe-de-sa-filiale-specialisee-dans-la-biometrie>

Anne Drif, “Le dossier Safran Identity remonte à l’Elysée”, *Les Echos*, 26 septembre 2016

« La protection des 1.600 emplois sur le territoire (sur 8.700) est d’autant plus sensible que l’Etat exige un maintien des centres de R&D en France, en raison des services sensibles de Safran Identity pour les forces de police françaises et le futur registre européen des données des passagers aériens ».

<https://www.lesechos.fr/2016/09/le-dossier-safran-identity-remonte-a-lelysee-232757>

Alain Guillemoles, “Inquiétude autour de la vente de Morpho, champion français de la sécurité”, *La Croix*, 21/06/2016

« Le dossier est très sensible car Morpho est à la fois une pépite technologique et une entreprise travaillant dans un domaine critique, touchant à la sécurité et la souveraineté. La société s'est construite autour des technologies d'identification : elle maîtrise la reconnaissance du visage, la mesure de l'iris et la lecture des empreintes digitales, ce qui lui permet d'identifier les individus en temps réel. Ainsi, Morpho est un acteur essentiel du système « Parafe », ces portiques situés dans les aéroports au passage des frontières.

[...] Cependant, Morpho est un acteur de rang mondial qui a réussi à s'affirmer dans un secteur de haute technologie. La France possède un savoir-faire dans le domaine de la sécurité et peut prétendre à conserver un rôle de tout premier plan. Aussi, le projet de vendre Morpho fait grincer quelques dents. Le député Jacques Myard (LR) s'est ainsi élevé le 6 avril dernier contre ce qui lui semble une façon de « brader nos intérêts nationaux ».

<https://www.la-croix.com/Economie/Entreprises/Inquietude-autour-vente-Morpho-champion-francais-securite-2016-06-21-1200770216>

Alain Guillemoles, “Morpho, champion français en quête d’un nouveau destin”, *La Croix*, 29/09/2016

<https://www.la-croix.com/Economie/Entreprises/Morpho-champion-francais-quete-nouveau-destin-2016-09-29-1200792498>

Vincent Lamigeon, “Safran a-t-il raison de vendre sa pépite Morpho ?”, *Challenges*, 18/05/2016

https://www.challenges.fr/challenges-soir/safran-a-t-il-raison-de-vendre-sa-pepите-morpho_17280

“Concentrations : la Commission autorise, sous conditions, le rachat du fabricant de cartes intelligentes Morpho par Advent International”, *ec.europa.eu*, 19 avril 2017

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_17_1023

François Bonhomme, “Cession de Morpho par le groupe Safran”, Question écrite n°23397, *senat.fr*, 06/10/2016

<https://www.senat.fr/questions/base/2016/qSEQ161023397.html>

“OT-Morpho, spécialiste de l'authentification, devient Idemia”, *Reuters*, 28 septembre 2017

« Le fonds d'investissement Advent, actionnaire majoritaire d'OT et Bpifrance ont finalisé le 31 mai l'acquisition pour 2,4 milliards d'euros de Safran Identity & Security, au détriment du spécialiste de la sécurité numérique Gemalto, pourtant donné favori ».

<https://www.reuters.com/article/idemia-lancement-idFRP6N1J602L>

7. CENEXI

MG, “Cenexi sacrifiée sur l'autel du capital par la majorité présidentielle”, *cgtcdc.reference-syndicale.fr*, Lettre économique, numéro 61, janvier 2023

[...] « La pandémie de Covid a clairement mis en évidence les problèmes posés par la dépendance des industries françaises à des chaînes d'approvisionnement mondiales, mais également les dangers relatifs au fait de ne pas fabriquer sur le sol français certains produits stratégiques et donc de dépendre exclusivement des importations.

[...] C'est donc une perte totale de maîtrise tricolore sur l'outil industriel, les investissements, et l'ensemble des décisions stratégiques concernant le groupe. Qu'advient-il si l'industriel indien décide de réduire son empreinte industrielle en Europe en fermant une usine, ou que l'actionnaire chinois décide réellement de revendre ses parts ?

[...] C'est précisément à ce carrefour que se trouve Cenexi, en passe d'être de nouveau racheté, non pas par un troisième fonds d'investissement, mais par un industriel indien, lui-même détenu par un conglomérat chinois lourdement endetté et qui envisagerait de revendre ses parts ; et sur cette vente, que la direction générale du Trésor doit donner son aval ».

https://cgtcdc.reference-syndicale.fr/files/2023/02/20230124_LettreEco_N61_Periodique_V2_SR.pdf

Aroun Benhaddou, “Cenexi, ancienne filiale de Roche, prépare sa cession”, *agefi.fr*, 4 mars 2022

<https://www.agefi.fr/private-equity/actualites/cenexi-ancienne-filiale-de-roche-prepare-sa-cession>

Anne-Charlotte Creac'h, “Ardian arrange un financement unitranche lors de l'acquisition de Cenexi par Cathay Capital”, *ardian.com*, 10 juillet 2015

[...] « leaders européens de la sous-traitance pharmaceutique (Contract Development Manufacturing Organization).

[...] Fort de ses trois sites de production situés en France et en Belgique, le groupe Cenexi (environ 900 personnes) ».

<https://www.ardian.com/fr/communiqués-de-presse/ardian-arrange-un-financement-unitranche-lors-de-lacquisition-de-cenexi-par>

“Question N° 6523”, M. Thibaut François, *questions.assemblee-nationale.fr*, 21/03/2023

« Gland Pharma, cotée à la bourse de Mumbai, est contrôlée par le conglomérat chinois Fosun, connu comme étant le principal actionnaire de l'assureur Ageas et le propriétaire de la société de diamants IGI, basée à Anvers. Cette transaction a été notamment facilitée par le fonds d'investissement Cathay Capital, dont le fondateur Ming-Po CAI est un proche du pouvoir chinois. Il lui demande quelles mesures il compte prendre afin de protéger les pépites industrielles Françaises qui se retrouvent de plus en plus démunies face à la prédation des acteurs économiques américains et chinois ».

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q16/16-6523QE.htm>

“CENEXI EN BREF”, *cenexi.com*, consulté le 15 juillet 2023

<https://www.cenexi.com/cenexi-en-bref/>

François Guilbaud, “Don’t worry, be API : comment assurer la souveraineté française et européenne dans le domaine pharmaceutique”, *portail-ie.fr*, 25/05/2022

<https://www.portail-ie.fr/univers/surete-et-gouvernance-des-risques/2022/dont-worry-be-api-comment-assurer-la-souverainete-francaise-et-europeenne-dans-le-domaine-pharmaceutique/>

Myriam Chauvot, “La vente d'un fabricant de médicaments français relance le débat sur la souveraineté”, *Les Échos*, 16 janvier 2023

« Gland Pharma, groupe pharmaceutique indien coté, vient en effet de signer le protocole d'achat pour une valeur d'entreprise de 230 millions d'euros. Le projet de transaction reste conditionné à des autorisations réglementaires, en particulier à l'accord de Bercy, chargé du contrôle des investissements étrangers quand les activités sont jugées stratégiques ».

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/pharmacie-sante/la-vente-dun-fabricant-de-medicaments-francais-relance-le-debat-sur-la-souverainete-1897397>

“Souveraineté industrielle : la vente d'un fabricant de médicaments français fait tiquer”, *lopinion.fr*, 16 janvier 2023

« Ce qui n'a rien d'une bagatelle alors que la crise de la Covid-19 a mis en exergue le manque de capacités industrielles du pays, notamment dans la pharmaceutique.

[...] « Savoir-faire ». Las, le fonds Cathay Capital, propriétaire de Cenexi depuis 2015, cherche à engranger une plus-value en vendant l'entreprise. Fin novembre,

Gland Pharma avait signé une option de vente, pour 120 millions d'euros en valeurs des titres et un total de 230 millions d'euros de valeur d'entreprise, avec la reprise des dettes ».

<https://www.lopinion.fr/economie/souverainete-industrielle-la-vente-dun-fabricant-de-medicaments-francais-fait-tiquer>

“Ardian arrange un financement unitranche lors de l'acquisition de Cenexi par Cathay Capital”, *ardian.com*, 10 juillet 2015

« Ancienne filiale du groupe de santé Roche, Cenexi est devenue une société indépendante en 2008 »

<https://www.ardian.com/fr/communiqués-de-presse/ardian-arrange-un-financement-unitranche-lors-de-l'acquisition-de-cenexi-par>

8. EXXELIA

Michel Cabirol, “Exxelia : comment l'État a protégé ses intérêts stratégiques”, *La Tribune*, 30 août 2023

« Soumise au contrôle des investissements étrangers en France, l'acquisition d'Exxelia International par Heico a finalement reçu l'accord du ministre de l'Économie Bruno Le Maire après avoir obtenu « des garanties sur l'évolution des activités au bénéfice des industries françaises », a rappelé le ministère.

En complément des engagements pris au titre du contrôle des investissements étrangers en France (IEF), la présence au capital et les droits associés à son action de préférence définis en concertation avec le ministère des Armées, permettront à l'État d'assurer « sur le long terme la cohérence des vues stratégiques de son actionnaire principal avec la préservation des savoir-faire et activités d'Exxelia au bénéfice de la défense nationale et plus largement de la souveraineté française ».

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/exxelia-comment-l-etat-a-protège-ses-interets-strategiques-974250.html>

Rémi Noguéra, “Exxelia, 100 ans de savoir-faire stratégique français vendus aux Etats-Unis d'Amérique”, *ege.fr*, 26 janvier 2023

« Exxelia est un fabricant de composants passifs complexes et de sous-systèmes de précision. Les produits, condensateurs, inductances, transformateurs, résistances, filtres, capteurs de position, collecteurs tournants, et pièces mécaniques de précision, desservent de nombreux domaines industriels de pointe tels que l'aviation, la défense, le spatial, le médical, le ferroviaire, les énergies et les télécommunications.

[...] Ses composants passifs sont utilisés pour résister à des conditions extrêmes en matière de température, de pression atmosphérique ou de vibrations. Dans

l'aéronautique, Exxelia est à bord de l'Airbus A350, du Boeing Dreamliner, du lanceur Ariane 6, des constellations de satellites (Galileo, Oneweb...), du Rafale, du F-18 mais aussi du F-35 ».

<https://www.ege.fr/infoquerre/exxelia-100-ans-de-savoir-faire-strategique-francais-vendus-aux-etats-unis-damerique>

Michel Cabirol, “Bye bye Exxelia qui passe sous pavillon américain”, *La Tribune*, 6 janvier 2023

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/bye-bye-exxelia-qui-passe-sous-pavillon-americain-946975.html>

“Rachat d’Exxelia par l’américain Heico : la souveraineté française en cause”, *24matins.fr*, 18 octobre 2022

<https://www.24matins.fr/rachat-dexxelia-par-lamericain-heico-la-souverainete-francaise-en-cause-1345565>

“Une pépite française de l’électronique rachetée par un groupe américain”, *frontpopulaire.fr*, 23/09/2022

https://frontpopulaire.fr/economie/contents/une-pepite-francaise-de-lelectronique-rachete-par-un-groupe-americain_tco_14752883

“L’américain Heico a finalisé le rachat du français Exxelia”, *Le Figaro*, 06/01/2023

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/l-americain-heico-a-finalise-le-rachat-du-francais-exxelia-20230106>

Sylvie Robert, “Achat d’Exxelia par Heico”, Question n° 03637, *sylvie-robert.fr*, 03/11/2022

<https://sylvie-robert.fr/achat-dexxelia-par-heico/>

Michel Cabirol, “IK Partners remet en vente Exxelia”, *La Tribune*, 17 Juin 2022

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/ik-investment-partners-remet-en-vente-exxelia-922301.html#:~:text=Apr%C3%A8s%20avoir%20%C3%A9chou%C3%A9%20%C3%A0%20c%C3%A9der,investissement%20d%C3%A9tient%20depuis%20d%C3%A9cembr>

Régis Soubrouillard, “Exxelia : les dessous de la vente de ce fleuron passé sous pavillon américain”, *Challenges*, 13 janvier 2023

https://www.challenges.fr/entreprise/defense/exxelia-les-dessous-de-la-vente-de-ce-fleuron-passe-sous-pavillon-americain_841759

Pierre-Emmanuel Massieux, “Polémique concernant le rachat d’Exxelia par Heico Corporation”, *ege.fr*, 12 avril 2023

<https://www.ege.fr/infoguerre/polemique-concernant-le-rachat-dexxelia-par-heico-corporation>

Yannick Vaugrenard, “Achat de la société industrielle française Exxelia par l'entreprise américaine Heico”, Question écrite n°03449, *senat.fr*, 27/10/2022
<https://www.senat.fr/questions/base/2022/qSEQ221003449.html>

Frédéric Paya, Marie de Greef-Madelin, “Exxelia, entre impuissance et laisser-faire”, *Valeurs actuelles*, 26 janvier 2023
<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/exxelia-entre-impuissance-et-laisser-faire#:~:text=Mais%2C%20pour%20les%20f%C3%A9rus%20d,est%20v%C3%A9cue%20comme%20un%20affront>

Maître Carine CHAIX, Général (2s) Marc DELAUNAY, Général (2s) Jean-Marie FAUGERE, “Lettre ouverte : Monsieur le Ministre, pour Exxelia comme pour l'ensemble de nos activités stratégiques, vous avez, non le pouvoir, mais le devoir juridique d'agir !”, *lafranceenpartage.fr*, 24 octobre 2022

« Or, le projet de cession d'Exxelia à l'entreprise américaine Heico met en risque notre autonomie stratégique en matière d'industrie de la défense.

Permettre que cette entreprise soit soumise, même partiellement, à la législation des Etats-Unis et à leur pouvoir de contrôle sur l'utilisation des matériels d'équipements du Rafale ou de sous-marins nucléaires, c'est rendre dépendant des américains l'approvisionnement de nos forces armées et nucléaires ».

<https://www.lafranceenpartage.fr/lettre-ouverte-ministre-economie-exxelia>

9. EVIDEN

Antoine Allart, “Daniel Kretinsky veut se payer Atos”, *L'Humanité*, 4 septembre 2023

« [...] Le milliardaire tchèque manœuvre pour rafler le géant français de l'informatique endetté, au nez et à la barbe des concurrents nationaux.

[...] En quête d'argent frais, Bertrand Meunier, président du groupe, acte, sur les conseils du cabinet McKinsey, en juin 2022, la scission des activités.

[...] Ce n'est pas tout. L'homme d'affaires souhaite aussi entrer au capital d'Eviden, la branche la plus lucrative du groupe. Avec près de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022, les activités Cloud, Big Data et cybersécurité dégagent 5,2 % de marge. Contre 217,5 millions d'euros, le milliardaire obtiendrait 7,5 % du capital,

devenant ainsi son plus important actionnaire, avec une place de choix au conseil d'administration.

[...] « La vente à des acteurs étrangers doit s'opérer uniquement lorsqu'il n'y a pas d'investisseurs français. Dans la situation d'Atos, c'est totalement différent, les offres françaises n'ont même pas été étudiées ! » s'insurge Cédric Perrin, sénateur du Territoire de Belfort et vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées. Même remarque du côté des syndicats, qui se sont emparés du sujet dès septembre 2022. « On a alerté le ministère de l'Économie et demandé que l'État maintienne ce fleuron dans le giron français. Depuis, on n'a eu aucune suite », déplore un membre de la CFDT d'Atos.

Ni Bercy ni le ministère des Armées n'auraient eu leur mot à dire. « Le silence du gouvernement est imposé car c'est l'Élysée qui décide », croit savoir le sénateur Cédric Perrin. Contactée, la présidence de la République n'a pas répondu à nos questions ».

<https://www.humanite.fr/social-et-economie/atos/daniel-kretinsky-veut-se-payer-atos-807641>

Tribune collective, “Atos : « Cessons de vendre nos fleurons les plus stratégiques à des puissances étrangères »”, *Le Figaro*, 02/08/2023

« Contrairement au Royaume-Uni, la France est le seul pays d'Europe occidentale à disposer d'une autonomie absolue dans l'emploi du feu nucléaire. Cette dernière n'est toutefois permise que par une autonomie, absolue elle aussi, dans le domaine industriel, en protégeant toutes les entreprises qui concourent à créer et maintenir les capacités de dissuasion.

[...] Depuis l'arrêt des essais nucléaires décidé par le président Chirac en 1996, notre pays est exposé au risque de dépendance des supercalculateurs puisque les simulations sont désormais indispensables à la mise au point des armements stratégiques. C'est dans ce contexte qu'un accord de coopération avait été mis en place entre le groupe informatique français Bull, repris en 2014 par Atos, et les instances en charge de notre défense pour éviter le risque d'embargo américain et mettre la France dans une position de dépendance vis-à-vis de son allié.

[...] Atos demeure clé pour notre autonomie stratégique actuelle, au travers des capacités de calcul, et de demain, avec les enjeux liés au quantique, doit être absolument maintenue sous le giron français.

[...] Il est ainsi devenu possible, en théorie, d'accéder aux capacités de calcul stratégiques de la France au travers d'une porte dérobée : celle d'une OPA à faible coût. Bien entendu, il ne faut pas minimiser les erreurs stratégiques d'Atos qui ont conduit à la situation actuelle ».

<https://www.lefigaro.fr/vox/economie/atos-cessons-de-vendre-nos-fleurons-les-plus-strategiques-a-des-puissances-etrangees-20230802>

“Atos achève sa transformation avec le projet de vente de Tech Foundations”, *atos.net*, 1er août 2023

https://atos.net/fr/2023/communiqués-de-presse_2023_08_01/atos-acheve-sa-transformation-avec-le-projet-de-vente-de-tech-foundations

Régis Soubrouillard, “Atos : comment le Made in France s'est fait coiffer sur le poteau par Kretinsky”, *Challenges*, 14/08/2023

« Le groupe sécurise notamment les communications pour l'armée et les services de renseignement. "Atos a acquis un savoir-faire quasi-unique dans la simulation numérique des essais nucléaires qui en fait effectivement une source stratégique de la souveraineté française et européenne", assure une source du ministère des Armées. La branche cyber sécurité - qui abrite l'ancienne société Bull - comprend aussi des actifs sensibles particulièrement importants pour les services de renseignement français.

[...] "Il y a un historique qui montre que quand on est minoritaire on peut vite devenir majoritaire. Le vrai problème c'est la souveraineté", explique Cédric Perrin à Reuters. Les parlementaires se sont étonnés que l'offre d'un autre acheteur, un consortium des sociétés françaises Astek et ChapsVision, n'ait pas été davantage pris en considération. Une source proche d'Astek souligne que l'activité cybersécurité d'Atos, qui comprend l'ancienne société Bull qui fabrique les supercalculateurs français, héberge également d'autres actifs sensibles cruciaux pour les intérêts des services de renseignement français.

[...] Au pied du mur, le fleuron français Atos va céder ses activités de conseil à Daniel Kretinsky tout en lui ouvrant 7,5% du capital de la filiale stratégique Eviden. De l'Elysée aux cabinets de conseil en passant par le réseau de polytechnique, voici comment les propositions françaises et européennes de reprises ont été éconduites, profitant au milliardaire tchèque.

[...] Et avec 7,5% du capital d'Eviden, il entrerait au conseil d'administration, qui chapeaute les activités cybersécurité, supercalculateur et IA.

https://www.challenges.fr/entreprise/atos-comment-le-made-in-france-sest-fait-coiffer-sur-le-poteau-par-kretinsky_864024

Olivier Pinaud, “L’arrivée de Daniel Kretinsky chez Atos soulève l’opposition de parlementaires et d’actionnaires”, *Le Monde*, 11 août 2023 - modifié le 12 août 2023

« Eviden assure plusieurs missions pour la défense nationale. Par exemple, son logiciel Digital Battle Management System sert de base au système d'information du

programme Scorpion de modernisation des capacités de combat au contact de l'armée de terre. Elle a également créé Atos, une coentreprise avec Thales, pour travailler sur la future « infostructure » régaliennne du ministère des armées. Quant à ses supercalculateurs, fabriqués dans son usine d'Angers, ils servent au programme de simulation des essais nucléaires.

[...] En ne prenant que 7,5 % du capital d'Eviden, l'homme d'affaires tchèque s'évite le passage devant le contrôle des investissements étrangers, le seuil déclenchant un examen des services du ministère de l'économie étant fixé à 10 % du capital ».

https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/08/11/l-arrivee-de-daniel-kretinsky-chez-atos-souleve-l-opposition-de-parlementaires-et-d-actionnaires_6185167_3234.html#:~:text=Entreprises-.L'arriv%C3%A9e%20de%20Daniel%20Kretinsky%20chez%20Atos%20soul%C3%A8v

Martine Orange, “Vente d'Atos au milliardaire Kretinsky : les germes d'un scandale”, *Mediapart*, 23 août 2023

« Car Atos, c'est bien plus qu'une société de services informatiques, c'est l'héritière de Bull et des décennies d'investissements dans la dissuasion nucléaire et l'indépendance stratégique.

[...] Tout est concentré dans la filiale BDS : les supercalculateurs utilisés par le Centre de l'énergie atomique (CEA) pour la simulation des essais nucléaires depuis qu'il n'y a plus de tir réel, les systèmes des sous-marins d'attaque, les équipements et les systèmes pour la cybersécurité, les plateformes et les systèmes de capacité de combat de l'armée de terre du programme Scorpion, les développements pour l'intelligence artificielle et le cloud public.

[...] Autant dire que ce qui se passe chez Atos est suivi au plus près par les militaires. Et ce qu'ils découvrent ne leur plaît pas du tout. Voir Daniel Kretinsky non seulement reprendre les activités historiques d'Atos mais encore prendre 7,5 % du capital d'Eviden – ce qui le place parmi les premiers actionnaires du groupe –, s'asseoir au conseil d'administration et avoir accès aux activités stratégiques de la France, et aussi avoir prise sur les destinées de la souveraineté nationale, leur paraît inconcevable.

[...] À maintes reprises, des responsables militaires ont sonné l'alarme jusqu'au sommet de l'État pour le presser de trouver une solution stable qui garantisse l'indépendance de toutes ces activités stratégiques.

[...] Des responsables du CEA, selon nos informations, s'offusquent en se demandant « comment l'exécutif peut perdre la tête sur un tel dossier ».

[...] Dans une tribune publiée le 2 août dans le Figaro, 82 élus – pour l’essentiel Les Républicains (LR) – ont commencé à dénoncer « ce nouveau bradage » portant atteinte à la « souveraineté stratégique de la France ».

[...] « *Il ne faut jamais avoir rencontré un client, signé un contrat pour soutenir cette absurdité de scission. Quand vous rencontrez un client, celui-ci demande une chose : que vous vous occupiez de son informatique, de toute son informatique. Cela veut dire aussi bien des infrastructures et des équipements, des applications et leur mise à niveau, des systèmes de sécurité, de cryptage et du cloud. En se scindant, la société va perdre de nombreux clients. Elle ne va plus pouvoir répondre à nombre d’appels d’offres. Car elle n’aura plus les capacités de proposer des solutions globales, intégrées* ».

Jérôme Lefilliâtre, “Deal Démantèlement d’Atos : Kretinsky à petit prix, l’Elysée conquis”, *Libération*, 25 août 2023

« D’un côté, une partie baptisée « Tech Fondations » (TF), où seront logées les activités historiques et vieillissantes d’infogérance - soit la gestion des parcs informatiques des clients d’Atos. De l’autre, une partie renommée « Eviden », qui conservera les nouveaux métiers ascendants et rentables - cybersécurité, supercalculateurs, big data, quantique.

[...] Le sénateur s’inquiète particulièrement de l’entrée du milliardaire tchèque au capital d’Eviden, dont certaines activités sont considérées comme sensibles, et stratégiques pour l’État français. C’est le cas des supercalculateurs, dont Atos est l’un des champions mondiaux, instruments essentiels de la simulation des essais nucléaires. Autre exemple : Eviden est bien placée pour décrocher, en duo avec Thales, un contrat d’analyse de données auprès de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) ».

https://www.liberation.fr/economie/economie-numerique/demantelement-datos-kretinsky-a-petit-prix-lelysee-conquis-20230825_P6WVPM7D5HNLKU5AHIM7GR5P4/

“DU CASH SANS STRATÉGIE...”, *cgtatos.org*, 30 Juin, 2023

« De plus, le projet de scission implique des problèmes opérationnels et industriels. Les technologies d’Eviden sont utilisées par les activités de Tech Fondations : d’un côté les compétences, métiers et ressources du cloud, de l’autre les clients à travers les contrats d’infrastructures. Séparer les deux entités est un non-sens industriel et implique une perte de valeur inéluctable ».

<https://www.cgtatos.org/du-cash-sans-strategie/>

Marc Endeweld, “Atos / Eviden : les doutes de la "place de Paris"”, *marcendeweld.substack.com*, 2 août 2023

https://marcendeweld.substack.com/p/atos-eviden-les-doutes-de-la-place?utm_source=twitter&sd=pf

10. LINXENS

Shayndi Raice, “CVC to Buy French Tech Firm Linxens in \$1.7 Billion Deal”, *The Wall Street Journal*, June 30, 2015

<https://www.wsj.com/articles/cvc-to-buy-french-tech-firm-linxens-in-1-7-billion-deal-1435679522>

Don Weinland, Harriet Agnew and Javier Espinoza, “China’s Unigroup buys French chipmaker Linxens for \$2.6bn”, *Financial Times*, July 25, 2018

<https://www.ft.com/content/f919b032-8fe5-11e8-b639-7680cedcc421>

“CVC Capital Partners entre en négociations exclusives avec Astorg Partners pour l'acquisition de Linxens”, *prnewswire.com*, 1 juillet 2015

<https://www.prnewswire.com/news-releases/cvc-capital-partners-entre-en-negociations-exclusives-avec-astorg-partners-pour-lacquisition-de-linxens-511129371.html>

Olivier Marleix, “Investissements étrangers : la doctrine floue de Bercy”, *Les Échos*, 8 août 2018

« Linxens, c'est l'ancien FCI Microconnections (Framatome Connectors International, vendu par Anne Lauvergeon en 2005), leader mondial du circuit gravé flexible pour carte à puce. Il fabrique aussi des microconnecteurs qui font l'interface entre une carte et un lecteur électronique, et des antennes et modules utilisés dans des applications comme le paiement sans contact, les contrôles d'accès ou les transports... Son intérêt stratégique n'est plus à démontrer

[...] L'entreprise avait été rachetée par le fonds d'investissement Astrid Partners puis en 2015 par CVC Capital ».

<https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/investissements-etrangeurs-la-doctrine-floue-de-bercy-136283>

Laurent Izard, “Les prérequis d’une souveraineté économique retrouvée”, *geopoweb.fr*, 12 février 2021

<https://geopoweb.fr/?LES-PREREQUIS-D-UNE-SOUVERAINETE-ECONOMIQUE-RETROUVEE-Par-Laurent-IZARD>

Alexandre Debouté, “Un chinois convoite Linxens, une pépite de la tech française”, *Le Figaro*, 25/07/2018 - mis à jour le 26/07/2018

<https://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/2018/07/25/32001-20180725ARTFIG00275-un-chinois-convoite-linxens-une-pepite-de-la-tech-francaise.php>

Paul Sugy, “Comment la France a renoncé à garder le contrôle de son patrimoine économique”, *Le Figaro*, 25/01/2019

<https://www.lefigaro.fr/vox/economie/2019/01/25/31007-20190125ARTFIG00280-comment-la-france-a-renonce-a-garder-le-controle-de-son-patrimoine-economique.php>

Béatrice Mathieu, “Industrie : en finir avec la grande braderie !” *L'Express*, 05/02/2020

« Mais c'est l'histoire de Linxens, leader mondial des connecteurs de cartes à puce, pesant près de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires, qui fait s'étrangler le petit monde de l'intelligence économique. Dans la langueur de l'été 2018, ce poids lourd des semi-conducteurs est passé en toute discrétion sous le contrôle du conglomerat industriel Tsinghua Unigroup, une émanation de l'université publique Tsinghua de Pékin, d'où sort la fine fleur du Parti. Montant estimé de l'opération : 2,2 milliards d'euros. "Inimaginable que Bercy ait donné son aval", s'étonne encore André Loesekrug-Pietri, ancien conseiller spécial de la ministre des Armées ».

https://www.lexpress.fr/economie/industrie-en-finir-avec-la-grande-braderie_2117042.html

Ridha Loukil, “La France autorisera-t-elle le chinois Tsinghua à croquer Linxens, notre spécialiste des composants de cartes à puces ?”, *usinenouvelle.com*, 27 juillet 2018

« Linxens opère non pas dans les semi-conducteurs, un domaine jugé très sensible, mais dans des composants passifs considérés comme moins critiques. Mais ses composants se retrouvent dans des applications régaliennes comme les passeports, les cartes d'identité et les autres documents électroniques. Une présence qui serait un motif de veto aux Etats-Unis. Mais la France n'a pas une telle culture du protectionnisme ».

<https://www.usinenouvelle.com/article/la-france-autorisera-t-elle-le-chinois-tsinghua-a-croquer-linxens-notre-specialiste-des-composants-de-cartes-a-puces.N725044>

Anne Daubree, “Sécurité économique : comment Bercy contre-attaque”, *gazettenormandie.fr*, 06 octobre 2022

« Quatre ans plus tôt, la vente de Linxens, fabricant français de composants pour cartes à puce à Tsinghua Unigroup, entreprise proche de l'État chinois, était passée sous les radars. « Lorsque je suis arrivé en octobre 2018, on m'a fixé un objectif : il ne faut plus que certaines choses arrivent », se souvient Joffrey

Célestin-Urbain, chef du SISSE, Service de l'information stratégique et de la sécurité économique à Bercy ».

<https://www.gazettenormandie.fr/article/securite-economique-comment-bercy-contre-attaque>

Antoine Izambard, “Investissements étrangers : Bercy muscle son contrôle”, *Challenges*, 21/01/2019

« Bercy n'avait à l'époque rien trouvé à redire à l'opération, arguant que l'activité de l'entreprise française n'entrait pas dans le champ des activités sensibles ».

https://www.challenges.fr/france/bercy-durcit-aussi-le-controle-des-investissements-etrangers_637827

11. INGENICO

Marie Bartnik, “Ces rachats d'entreprises dans lesquels l'État est déjà intervenu”, *Le Figaro*, 01/04/2015

<https://www.lefigaro.fr/societes/2015/04/01/20005-20150401ARTFIG00138-ces-rachats-d-entreprises-dans-lesquels-l-etat-est-deja-intervenu.php>

Christine Lejoux, “Comment bâtir "l'Airbus" des moyens de paiement”, *La Tribune*, 03 Avril 2014

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/20140403trib000823514/comment-batir-l-airbus-des-moyens-de-paiement.html>

Gabriel Nedelec, “Vente des terminaux Ingenico : la France perd un fleuron industriel”, *Les Echos*, 21 février 2022

« Avec une base installée dans le monde de plus de 35 millions d'unités, le géant français créé en 1980 partage encore aujourd'hui la quasi-totalité du marché des terminaux de paiement avec son principal concurrent, l'américain Verifone.

La naissance de ce fleuron national a participé au développement d'une expertise française en matière de sécurisation des transactions par le hardware, au même titre que l'invention de la carte à puce par des ingénieurs français

[...] Jusqu'à présent, ce savoir-faire à la française était d'ailleurs protégé par l'État français. Fin 2010, le gouvernement en place avait demandé à Safran, qui était alors actionnaire d'Ingenico, de ne pas vendre sa participation de 22,5 % au groupe américain Danaher. Le caractère stratégique de son savoir étant mis en avant ».

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/vente-des-terminaux-ingenico-la-france-perd-un-fleuron-industriel-1388562>

Damien Dole, “La France risque de perdre le contact avec Ingenico, son champion des terminaux de paiement”, *Libération*, 10 juillet 2021

« L'affaire peut surprendre. Ingenico, loin de souffrir économiquement, est valorisé à 2,5 milliards d'euros. A travers le monde, 70% des 30 plus grandes marques de la distribution et 300 000 commerçants utilisent ses terminaux. Et avec l'américain Verifone, ils se partagent 95% du marché mondial ».

https://www.liberation.fr/economie/social/la-france-risque-de-perdre-le-contact-avec-ingenico-son-champion-des-terminaux-de-paiement-20210710_D2FF4ICJMFEGRO3QGBT77X2S2M/

“Ingenico ou le patriotisme économique”, *Europe1*, 20 décembre 2010

« Le fabricant de terminaux de paiements Ingenico est une entreprise "stratégique" et "essentielle" pour la filière électronique française, a estimé lundi Eric Besson, dans un entretien à LCI. Le ministre de l'Industrie réagissait à la tentative avortée d'OPA formulée par une entreprise étrangère, un rejet dont il s'est réjoui ».

<https://www.europe1.fr/economie/Ingenico-ou-le-patriotisme-economique-297946>

“Ingenico rejette l'offre de Danaher”, *Challenges*, 21/12/2010

https://www.challenges.fr/entreprise/ingenico-rejette-l-offre-de-danaher_354327

Yann Philippin, “Ingenico : l'offre américaine court-circuitée par le gouvernement”, *Libération*, 21 décembre 2010

https://www.liberation.fr/futurs/2010/12/21/ingenico-l-offre-americaine-court-circuitee-par-le-gouvernement_702130/

Robert Lafont, “Bruno Le Maire doit s'opposer à la vente de TSS (Ingenico) au fonds américain Apollo”, *entreprendre.fr*, 22/02/2022

« Le ministre de l'Industrie de l'époque, Éric Besson, avait même qualifié Ingenico de « pépite française essentielle à la filière économique ». Douze ans après, Worldline annonce la vente de sa filiale de terminaux de paiements (TSS, ex Ingenico) au fonds américain Apollo pour 2,3 milliards d'euros. Un fleuron industriel hexagonal qui passe sous contrôle étranger, ce n'est pas une mince affaire, d'autant que les savoir-faire concernés touchent des domaines d'excellence dans un domaine stratégique, celui de la digitalisation des paiements ».

<https://www.entreprendre.fr/bruno-le-maire-doit-sopposer-a-la-vente-de-tss-ingenico-au-fonds-americain-apollo/>

Julie de la Brosse, “Pourquoi Ingenico réveille le patriotisme économique français”, *L'Express*, 20/12/2010 - mis à jour le 17/02/2014

« Récemment, la branche terminaux de paiement de Gemalto a été vendue à l'américain VeriFone, sans aucune levée de boucliers. Pourquoi l'entreprise Ingenico,

également spécialisée dans les terminaux de paiement, serait donc considérée comme beaucoup plus stratégique ? Concrètement, Ingenico travaille dans le cryptage des données. L'entreprise fournit par exemple à Safran une technologie de cryptologie très pointue pour sa division de biométrie.

"Historiquement, Ingenico fabrique des terminaux de paiement. Mais depuis quelques années, nous nous sommes aussi développés dans la gestion de transactions et dans différentes solutions de paiements électroniques ", explique l'entreprise à L'Expansion.com. Pour Bernard Carayon, député du Tarn, qui a développé le concept de patriotisme économique, le caractère stratégique de l'entreprise ne fait cependant aucun doute. "La transmission d'informations est une activité majeure pour un pays, qui permet la sécurité des infrastructures de l'Etat, et la protection des systèmes d'informations. Il suffit de regarder l'affaire Wikileaks pour le comprendre", estime le député ».

https://www.lexpress.fr/economie/entreprises/pourquoi-ingenico-reveille-le-patriotisme-economique-francais_1344496.html

Gabriel Nedelec, "Worldline tourne la page des terminaux Ingenico", *Les Echos*, 4 octobre 2022

<https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/worldline-tourne-la-page-des-terminaux-ingenico-1865765>

"Fin des discussions entre Ingenico et son repreneur", *Challenges*, 21/12/2010

« Les autorités françaises s'inquiètent en particulier que les centres d'ingénieurs en R&D du fabricant de terminaux de paiement soient délocalisés.

Eric Besson a d'ailleurs rappelé ce mardi qu'il n'avait "pas exclu" l'entrée d'investisseurs au capital du fabricant français de terminaux de paiement, mais que sa préoccupation était le "maintien en France de technologies sensibles" ».

https://www.challenges.fr/entreprise/fin-des-discussions-entre-ingenico-et-son-repreneur_354301

"Apollo et Worldline officialise un accord à 2,3 Md€ pour l'activité TSS", *capitalfinance.lesechos.fr*, 22 février 2022 - mis à jour le 24 février 2022

<https://capitalfinance.lesechos.fr/deals/lbo/apollo-et-worldline-officialise-un-accord-a-23-md-pour-lactivite-tss-1388732>

Hadrien Augusto, "Worldline, Ingenico : fin du leadership français dans le paiement", *presse-citron.net*, 21 février 2022

« Ingenico, que Wordline rachetait pour 7,8 milliards d'euros en 2020, est présent dans 170 pays. Après l'opération, Worldline est même devenu le numéro 4 mondial du paiement numérique ».

<https://www.presse-citron.net/worldline-ingenico-fin-du-leadership-francais-dans-le-paiement/>

12. ALSTOM ÉNERGIE

Philippe Petitcolin, Coordinateur National CFE-CGC General Electric, Post LinkedIn, 30 août 2023

« Les mécanismes frauduleux mis en place à partir de 2015 par General Electric permettent au groupe américain de transférer tous les ans, des centaines de millions d'euros par la Suisse et les Etats-Unis, plongeant la filiale française dans un déficit artificiel aux conséquences économiques, sociales et industrielles dramatiques.

Ce déficit artificiel a permis à GE de justifier la modération salariale, la baisse des investissements, la suppression de 800 emplois (ramenée à 500 grâce au combat syndical en 2019), les délocalisations en Hongrie et Inde... conduisant à la dégradation notable des conditions de travail et une incertitude constante sur notre avenir ».

https://www.linkedin.com/posts/philippe-petitcolin-21452548_general-electric-perquisition-evasion-fiscale-activity-7102563726964207617-xEsM?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

Thibault Quartier, “EDF rachète deux fois plus cher la branche nucléaire de General Electric”, *letrois.info*, 18 février 2022

« L'hebdomadaire n'oublie pas de souligner que l'Américain conserve la construction de l'îlot conventionnel (turbine Arabelle et alternateur) pour les centrales nucléaires du continent américain, « soit une base installée de plus de 100 GW », indiquait le communiqué de presse conjoint d'EDF et GE, le 10 février. L'encore conglomerat américain conserve aussi GE Hitachi nuclear energy, « un fournisseur de premier plan dans le domaine du cycle de vie des réacteurs », dit le communiqué, qui va déployer le premier SMR commercial au Canada, à Chalk River ; des SMR où l'ambition politique affichée est forte en France, mais où la dynamique industrielle est plus timide. L'américain conserve aussi l'activité très rentable de services aux centrales à charbon, à l'échelle du monde, comme Le Trois l'indiquait dès le mois de novembre ».

<https://urlz.fr/n5ML>

Thibault Quartier, “Rosatom, angle mort de la vente de la branche nucléaire de General Electric à EDF [enquête]”, *letrois.info*, 23 novembre 2022

<https://urlz.fr/n62B>

Gilles Servient, “Les pertes de souveraineté industrielle : cas d'école à la française”, *ege.fr*, 12 décembre 2022

<https://www.ege.fr/infoguerre/les-pertes-de-souverainete-industrielle-cas-decole-la-francaise>

Guillaume Clerc, “GE : l’État français tente de reprendre la main sur les activités nucléaires d’Alstom”, *Mediapart*, 21 décembre 2020

<https://www.mediapart.fr/journal/economie/211220/ge-l-etat-francais-tente-de-reprendre-la-main-sur-les-activites-nucleaires-d-alstom>

Vincent Lamigeon et Antoine Izambard, “Comment General Electric a désindustrialisé la France”, *Challenges*, 15/12/2021 - mis à jour le 10/02/2022

« ENQUÊTE- Emploi, R&D, finances : sept ans après le rachat d'Alstom, le bilan du conglomerat est désastreux en France, avec 5.000 postes supprimés dont 1.200 à Belfort. Emmanuel Macron a annoncé la reprise des turbines Arabelle par EDF.

[...] "Il y a un appauvrissement très net en termes de savoir-faire, estime un ancien cadre du groupe. Beaucoup d'experts nucléaires n'ont pas été remplacés.

" Symbole de ce déclin : en sept ans, les très stratégiques équipes d'ingénieurs chargées de la conception pour la partie nucléaire, basées au siège à Boulogne-Billancourt, ont fondu de 30%.

[...] A périmètre constant, il y a donc eu 5.000 suppressions de postes en sept ans." "GE a sciemment démantelé le site, en installant les dirigeants et les bénéficiaires en Suisse, et en ne laissant à Belfort que des pertes artificielles", dénonce Cédric Perrin, sénateur LR du Territoire de Belfort ».

https://www.challenges.fr/entreprise/energie/general-electric-l-americain-qui-a-desindustrialise-la-france_793194

Frédéric PIERUCCI, Alix VERDET, “Soupçons sur la vente d’Alstom énergie à GE”, *lajauneetlarouge.com*, Magazine N°755 Mai 2020

« Dès que GE a racheté Alstom, ils ont menacé EDF de ne plus les fournir en pièces de rechange s'ils n'acceptaient pas les nouvelles conditions commerciales ».

<https://www.lajauneetlarouge.com/soupcons-sur-la-vente-dalstom-energie-a-ge/>

Bruno Racouchot, Frederic Pierucci, “Alstom, ou l'influence entre violence physique et prédation financière : le décryptage de Frédéric Pierucci”, *comes-communication.com*, N°102 - Août 2019

« Or, on le voit bien, la perte d'un fleuron industriel comme Alstom, c'est tout sauf une abstraction politique ou juridique : c'est un drame national doublé d'une tragédie sociale très concrète, parfaitement quantifiable en termes d'emplois sacrifiés mais aussi de marchés perdus. Les clients qui achetaient les turbines Alstom n'acquerraient pas seulement une technologie ; ils achetaient la garantie de ne pas être dépendants, demain, d'un approvisionnement en pièces détachées susceptible d'être interrompu au gré des embargos dont les Américains sont coutumiers... ».

http://www.comes-communication.com/files/newsletter/Communication&Influence_aout_2019_Frederic_Pierucci.pdf

Pierre Lellouche, “Le dépeçage d’Alstom, un drame programmé et un scandale d’État”, *Les Échos*, 14 septembre 2016

<https://www.lesechos.fr/2016/09/le-depecege-dalstom-un-drame-programme-et-un-scandale-detat-215110>

“Turbines et combines : General Electric épinglé pour son recours à l’optimisation fiscale en France”, *Libération*, 29 mai 2022

« Entre 2015 et 2020, « GE » aurait ainsi transféré près de 800 millions d’euros de profits à l’étranger. Soit un manque à gagner de 150 à 300 millions d’euros pour les comptes publics tricolores ».

https://www.liberation.fr/economie/general-electric-epingle-pour-son-recours-a-optimisation-fiscale-en-france-20220529_232AUT4UIJBNRMIVGMTZ4XDTRI/

Lauric Sophie, “Rachat des turbines Arabelle par EDF : une politique industrielle sans boussole”, *lvsl.fr*, 22 mars 2022

« En outre, le flou reste total sur le périmètre de la vente. Et cela questionne avec plus d’acuité le prix de 1,2 milliard. GE garde en effet les activités rentables de maintenance de centrales à charbon et conserve la construction de l’îlot conventionnel pour le parc américain qui représente 100 GW. Pire, il n’y a aucune certitude sur la présence des précieux brevets dans l’opération. Sitôt la vente de la branche énergie d’Alstom conclue, GE les avait en effet placés à l’étranger ».

<https://lvsl.fr/rachat-des-turbines-arabelle-par-edf-une-politique-industrielle-sans-boussole/>

“Le rachat des turbines « Arabelle » par EDF, une bonne nouvelle ?”, *cgt.fr*, 21 février 2022

<https://www.cgt.fr/actualites/energie/le-rachat-des-turbines-arabelle-par-edf-une-bonne-nouvelle>

“EDF veut revoir à la baisse le prix d’achat des turbines Arabelle à General Electric”, *usinenouvelle.com*, 02 juin 2022

« Le rachat de ces activités par EDF revêt un caractère stratégique car ces turbines, les plus puissantes sur le marché, équipent une partie du parc nucléaire français ainsi que les EPR de Taishan, en Chine, et les réacteurs du même type en construction à Flamanville (Manche) et à Hinkley Point, en Angleterre ».

<https://www.usinenouvelle.com/article/edf-veut-revoir-a-la-baisse-le-prix-d-achat-des-turbines-arabelle-a-general-electric.N2011752>

Régis Soubrouillard, “Rachat de l'activité nucléaire de GE par EDF : "Tout a été fait à l'envers dans les négociations !””, *Marianne*, 10/02/2022

« On rachète donc pour 1,1 milliard de dollars une entreprise que nous avons vendue 588 millions d'euros en 2015. Celui qui réalise un gros bénéfice est donc GE, malgré le fiasco industriel et le licenciement de plus de 4 000 personnes depuis le rachat d'Alstom Énergie au lieu de la création de 1 000 emplois promis en 2014. Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent... »

<https://www.marianne.net/economie/economie-francaise/rachat-de-lactivite-nucleaire-de-ge-par-edf-tout-a-ete-fait-a-lenvers-dans-les-negociations>

Caroline Michel-Aguirre, “Nucléaire : bras de fer entre EDF et General Electric”, *nouvelobs.com*, 01 juin 2016

<https://www.nouvelobs.com/politique/telephone-rouge/20160601.OBS1669/nucleaire-bras-de-fer-entre-edf-et-general-electric.html>

Frédéric Pierucci et Matthieu Aron, “Le piège américain”, *JC Lattès*, 16 janvier 2019

13. MANURHIN

Olivier Diebolt, “Un fiasco stratégique dans l'industrie française de l'armement”, *ege.fr*, 19 novembre 2019

« En 2016, constatant que les munitions destinées aux armées étaient importées en totalité, le Ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian déclarait vouloir relancer une filière de production en s'appuyant sur trois groupes nationaux – Thalès, LobelSport et Manurhin. Ce projet, réponse à une « situation anormale » et véritable « question de souveraineté nationale » selon le ministre, devait répondre aux besoins accrus des différents ministères – défense, intérieur, justice et finances, et garantir les approvisionnements des forces armées françaises.

Avec cet échec, la France demeure toujours à ce jour tributaire en totalité d'approvisionnements étrangers, en particulier ceux du groupe américain Alliant Techsystems Inc. (ATK) ».

<https://www.ege.fr/infoguerre/2019/11/fiasco-strategique-lindustrie-francaise-de-larmement>

Véronique Guillermand, “Manurhin sauvé par les Émirats arabes unis”, *Le Figaro*, 02/08/2018

« La dépendance d'un pays en matière d'armement est une question fondamentale qui ne peut être reléguée au rang des problèmes secondaires. La volonté de faire des économies lancée sous le gouvernement Jospin et impulsée par le ministre Alain

Richard, a abouti à un certain nombre de défaillances dont l'armée française a fait les frais ».

<https://www.lefigaro.fr/societes/2018/08/02/20005-20180802ARTFIG00294-manurhin-sauve-par-les-emirats-arabes-unis.php>

“Manurhin : la saga d'un fabricant d'armes français”, *radiofrance.fr*, 11 juillet 2018

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/manurhin-la-saga-d-un-fabricant-d-armes-francais-9225087>

Jean Botella, “Comment l'armurier Manurhin s'est tiré une balle dans le pied”, *Capital*, 09/11/2017

« En 1999, Manurhin a fini par stopper la fabrication d'armes de poing pour se concentrer sur les machines de cartoucherie, activité jugée plus rentable.

[...] Des soucis de qualité ? Non plus. Avec le belge New Lachaussée et l'allemand Fritz Werner, Manurhin est considéré comme l'un des leaders mondiaux du métier. "Fabriquer une balle est très complexe, les machines doivent travailler au micron près et Manurhin maîtrise très bien le savoir-faire", confirme un expert ».

<https://www.capital.fr/entreprises-marches/comment-larmurier-manurhin-sest-tire-une-balle-dans-le-pied-1254827>

“Le fabricant d'armes Manurhin placé en redressement”, *Reuters*, 13 juin 2018

<https://www.reuters.com/article/france-manurhin-justice-idFRKBN1J926F-OFRBS>

Pierre Alonso, “Armes, Manurhin : les balles sont dans le camp émirati”, *Libération*, 9 septembre 201

« Manurhin continuera de produire et de vendre exclusivement à l'étranger des machines à fabriquer des munitions de petit calibre ».

https://www.liberation.fr/france/2018/09/09/manurhin-les-balles-sont-dans-le-camp-emirati_1677591/

Bastien Lachaud, “Question écrite sur la souveraineté industrielle en matière de défense”, *lafranceinsoumise.fr*, 19 février 2019

« Le passage de Manhurin sous pavillon émirati serait un nouvel épisode dans la liste des décisions plaçant la France dans la dépendance de puissances étrangères pour ce qui est de l'équipement en munitions et armements légers ».

<https://lafranceinsoumise.fr/2019/02/19/question-ecrite-sur-la-souverainete-industrielle-en-matiere-de-defense/>

Bruno Fuchs, Question N° 2644, “Les perspectives de développement de la filière munitionnaire en France”, *questions.assemblee-nationale.fr*, 07/11/2017

« Depuis le choix fait en 1999 par la société Giat-Industries de fermer son établissement du Mans, il n'existe plus en France de fabricant de munitions de petit calibre pour les armées ».

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-2644QE.htm>

Nadia Sollogoub, “Équipement individuel des forces de sécurité”, Question écrite n°20231, *senat.fr*, 28/01/2021

« Cet état de fait implique une problématique majeure, l'absence de souveraineté nationale dans un domaine sensible où il faut espérer, qu'en cas de conflit majeur, les approvisionnements seraient assurés ».

<https://www.senat.fr/questions/base/2021/qSEQ210120231.html>

Jean-Pierre Marongiu, “Souveraineté militaire. Et si la pénurie de masques sanitaires en cachait une autre ?”, *atlantico.fr*, 7 octobre 2020

« Fusils d'assaut allemands, fusil de précision belge, pistolets autrichiens avec munitions tchèques... depuis une dizaine d'années le ministère de la Défense a abandonné toutes vellétés de fabrication française en ce qui concerne l'armement individuel.

[...] Ainsi la France est devenue dépendante d'autres états pour assurer sa propre défense. Les restrictions budgétaires en matière de défense ont entraîné des défaillances graves d'approvisionnement sur les opérations extérieures de l'armée française. Les munitions fabriquées sous licence étrangère se sont avérées de piètre qualité et d'un niveau de performances inférieures à celles de l'ennemi allant jusqu'à être défaillant au feu ».

<https://atlantico.fr/article/decryptage/souverainete-militaire-et-si-la-penurie-de-masques-sanitaires-en-cachait-une-autre--crise-approvisionnement-coronavirus-covid-19-jean-pierre-marongiu>

Arnault Ménatory, “[Conversation] L'indépendance de l'industrie de défense française vue par Nicolas Dhuicq (Partie 1/2)”, *portail-ie.fr*, 15/01/2020

<https://www.portail-ie.fr/univers/defense-industrie-de-larmement-et-renseignement/2020/conversation-lindependance-de-lindustrie-de-defense-francaise-vue-par-nicolas-dhuicq-partie-1-2/>

Laurent Lagneau, “L'entreprise d'armement Manurhin va être reprise par un groupe originaire des Émirats arabes unis”, *opex360.com*, 2 août 2018

« Seulement la revue stratégique, publiée en octobre 2017, a mis fin à ce projet, qui devait associer l'entreprise bretonne NobelSport [spécialiste des munitions pour la

chasse et le tir sportif, ndlr] et Thales [via sa filiale TDA Armements]. « Les munitions de petit calibre ne font pas partie des domaines identifiés comme devant rester souverains », avait ainsi lâché Joël Barre, le Délégué général pour l'armement, lors d'une audition au Sénat ».

<https://www.opex360.com/2018/08/02/lentreprise-darmement-manurhin-va-etre-reprise-groupe-originaire-emirats-arabes-unis/>

14. LATÉCOÈRE

Cédric Tutin, “Latécoère : perte de souveraineté et nouvelle stratégie”, *intelligence-economique.co*, 2020

<https://intelligence-economique.co/latecoere-perte-de-souverainete-et-nouvelle-strategie/>

Marie-Noëlle Lienemann, “Conséquences d'une offre publique d'achat sur Latécoère”, *senat.fr*, Question écrite n°13500, 19/12/2019

« Les syndicats avaient également indiqué le risque évident de voir Searchlight mener une opération financière et non un projet industriel, le fonds étant par ailleurs immatriculé aux îles Caïmans ».

<https://www.senat.fr/questions/base/2019/qSEQ191213500.html>

Yannick Pannacci, “Latécoère : un cas d'école de manque de vision sur les actifs stratégiques dans le secteur aéronautique civil et militaire”, *ege.fr*, 18 mars 2020

« L'opacité en termes de gouvernance amène à se poser des questions. Searchlight détient des investissements dans la société Global eagle, société concurrente de Latécoère en Amérique du Nord et que le « Partner » de ce fond n'est autre que M. Olivier Haarmann ancien cadre du fond KKR dont les liens avec la CIA et son dirigeant David Petraeus sont établis ».

<https://www.ege.fr/infoguerre/2020/03/latecoere-cas-decole-de-manque-de-vision-actifs-strategiques-secteur-aeronautique-civil-militaire>

Groupe de la RIE3, “Les cas d'école de perte industrielle pour la France : le cas Latécoère”, *ege.fr*, 2 septembre 2020

<https://www.ege.fr/infoguerre/2020/09/cas-decole-de-perte-industrielle-france-cas-latecoere>

Pierre d'Herbès, “OPA du fonds Searchlight sur Latécoère : un nouveau scandale Alstom ?”, *journaldeleconomie.fr*, 17 Octobre 2019

« L'entreprise collabore au développement et la production de vecteurs critiques pour les armées. Ce sont les cas de l'avion de transport multirôle A400M (interconnexions,

mobilier avionique), fondamental dans l'indépendance de la « projection de force » de l'Armée française, du Rafale (fuselage) ainsi que certains satellites de renseignements (harnais spatiaux) ».

https://www.journaldeconomie.fr/OPA-du-fonds-Searchlight-sur-Latecoere-un-nouveau-scandale-Alstom%E2%80%89_a7965.html

Pierre d'Herbès, “OPA américaine imminente sur Latécoère, fleuron industriel de l'aéronautique française”, *Valeurs actuelles*, 9 novembre 2019

« En avril 2019, le fonds américain Searchlight entre au capital de Latécoère à hauteur de 26%, succédant, simultanément, à trois autres fonds anglo-saxons (Apollo, CVI Partners, Monarch). Ces derniers, présent depuis 2015, étaient parvenus à faire redresser les finances du groupe, au prix d'une gouvernance opaque dénoncée par la « Financière de l'Échiquier ».

<https://www.valeursactuelles.com/economie/opa-americaine-imminente-sur-latecoere-fleuron-industriel-de-laeronautique-francaise>

Christophe Boutin, “Industrie de défense : l'exemple de Latécoère”, *fondation-du-pont-neuf.fr*, 13 décembre 2019

https://www.fondation-du-pont-neuf.fr/2019/12/13/quelle-souverainete-pour-notre-industrie-de-defense/?fbclid=IwAR2GL8rNsK18n9_ZNJpcq6VUOcusUKJKPdNi07Xu8btPv4FmA8xzbQw-NAq

Luc De Petiville, “Pourquoi Latécoère délocalise-t-elle sa production au Mexique et en République Tchèque ?”, *portail-ie.fr*, 17/02/2023

<https://www.portail-ie.fr/univers/enjeux-de-puissances-et-geoéconomie/2023/pourquoi-latecoere-delocalise-t-elle-sa-production-au-mexique-et-en-republique-tcheque/>

André Trentin, “Latécoère, le destin américain d'une légende française”, *Le Point*, 23/01/2020 - modifié le 24/01/2020

https://www.lepoint.fr/economie/latecoere-le-destin-americain-d-une-legende-francaise-23-01-2020-2359333_28.php

Gil Bousquet, “Latécoère passe sous contrôle américain”, *ladepeche.fr*, 05/12/2019

« L'un des points clivants porte sur la technologie du Light Fidelity dite « Li-Fi ». Il s'agit d'une technologie révolutionnaire qui permet la transmission de données à très hauts débits avec un équipement bien plus léger que le cuivre.

[...] Fin novembre, 17 députés membres de la commission de la Défense nationale avaient même écrit au Premier ministre sur le risque de voir partir à l'étranger la technologie Lifi (internet par la lumière) dont Latécoère est un des tout premiers

leaders dans le monde. Cette technologie de protocole de communication servira rapidement dans la sécurisation des données notamment dans le domaine militaire.

[...] L'économiste Christian Saint-Etienne a réagi ce matin : "Jamais le Pentagone américain n'aurait permis une prise de contrôle d'une telle technologie par un acteur étranger". Jean-Louis Chauzy, président du Conseil économique, social et environnemental d'Occitanie avait, lui, pointé un risque de perte de souveraineté ». https://www.ladepeche.fr/2019/12/05/latecoere-passe-sous-contrôle-américain,8583799.php?_twitter_impression=true

15. OMMIC

“MACOM a finalisé le rachat du francilien OMMIC”, *vipress.net*, 1 Juin 2023

« L'Américain Macom Technology Solutions annonce avoir finalisé l'acquisition des principales installations de fabrication, capacités et technologies du Français Ommic ».

<https://vipress.net/macom-a-finalise-le-rachat-du-francilien-ommic/>

“MACOM announces definitive agreement to acquire assets and operations of OMMIC SAS”, *macom.com*, February 2, 2023

« The purchase price of approximately €38.5 million will be funded with cash-on-hand and includes real estate and all associated facilities. The transaction is expected to close during MACOM's fiscal second quarter of 2023 and is subject to regulatory approvals and customary closing conditions ».

<https://www.macom.com/updates/news/2023/macom-announces-definitive-agreement-to-acquire-assets-and-opera>

“Deux dirigeants d'Ommic, fleuron français de puces électroniques, soupçonnés d'avoir livré de secrets industriels à la Chine”, *Le Monde*, 27 juillet 2023

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/07/27/soupcons-de-livraison-de-secrets-industriels-a-la-chine-et-la-russie-par-l-entreprise-ommic-quatre-mises-en-examen-les-suspects-places-sous-contrôle-judiciaire_6183608_3210.html

“Soupçons de livraison de secrets industriels à la Chine et la Russie : ce que l'on sait”, *L'Express*, 27/07/2023

« L'entreprise française Ommic est alors l'une des seules au monde (hors Etats-Unis) à maîtriser une technologie qui permet de rendre ultra-performants les semi-conducteurs, notamment pour des usages militaires ».

<https://www.lexpress.fr/amp/monde/europe/soupcons-de-livraison-de-secrets-industriels-a-la-chine-et-la-russie-ce-que-lon-sait-LAV7CXUHZFB3LNNKVNP7M7GBBA/>

Hugo Romani, “Un patron français a livré des informations sensibles aux Chinois et aux Russes”, *Le Point*, 27/07/2023

« Marc R. est suspecté d'avoir livré des puces électroniques à la Chine. Ces dernières sont notamment utilisées dans les radars militaires, les avions de chasse ou encore les systèmes de guidage des missiles.

[...] En réalité, la DGSI soupçonne Ruodan Z. de vouloir transmettre en Chine un savoir-faire jusqu'alors inconnu, notamment la technologie GaN, sur laquelle repose tout le matériel militaire français depuis cinq ans ».

https://www.lepoint.fr/monde/un-patron-francais-a-livre-des-informations-sensibles-aux-chinois-et-aux-russes-27-07-2023-2529759_24.php#11

Jérémie Pham-Lê, “Ommic, histoire d'une trahison : un patron français accusé d'avoir livré des technologies sensibles aux Russes”, *Le Parisien*, 26 juillet 2023

« Grâce au développement d'une technologie innovante dont le secret est jalousement gardé, les ingénieurs tricolores sont parvenus à inventer un modèle de puces surpuissantes, surperformantes et potentiellement dangereuses. Raison pour laquelle ces matériels sont l'objet d'une réglementation ultra-stricte.

[...] Selon le ministère des Armées, la technologie GaN revêt un enjeu stratégique de défense et de souveraineté nationale. Tout le matériel militaire repose sur ce procédé depuis cinq ans.

[...] Outre les télécoms pour les émetteurs 5G ou les agences spatiales pour les satellites, la défense nationale est friande de ces puces. Elles servent ainsi à équiper les radars militaires des chars et des avions de chasse ou encore les systèmes de guidage des missiles... L'armée française y a recours. À la question de savoir quelles seraient les conséquences si cette technologie convoitée tombait entre de mauvaises mains, un haut cadre du ministère des Armées a répondu lors de son audition à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) : « Après, on ne contrôle plus rien. C'est une technologie sensible, stratégique. »

La véritable performance mesurée de la marchandise est telle qu'elle doit être soumise à la réglementation sur les biens à double usage (BDU), civils et militaires. Un texte contraignant qui exige déclarations et autorisations d'exportation préalables pour commercialiser ces produits sensibles. Ceci, afin qu'ils ne soient pas détournés aux fins de développement d'armement lourd au profit de pays hostiles à la France ».

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/ommic-histoire-dune-trahison-un-patron-francais-accuse-davoir-livre-des-technologies-sensibles-aux-russes-26-07-2023-ENTSJ2S6BZAGZAH2O2SEENDK6Q.php>

“L'État tente d'évincer Zhang Ruodan des technologies à double usage tricolores”, *intelligenceonline.fr*, 02/07/2021

« En toute discrétion, l'homme d'affaires chinois Zhang Ruodan, président de l'entreprise chinoise d'électronique Yifeng, a pris des positions déterminantes dans des groupes français opérant au sein de secteurs stratégiques, comme MC2 et Ommic. En coulisses, l'Etat français s'active comme il peut pour l'en faire sortir ».

<https://www.intelligenceonline.fr/surveillance--interception/2021/07/02/l-etat-tente-d-eviner-zhang-ruodan-des-technologies-a-double-usage-tricolores,109676618-evg>

Anne Piquet, Post LinkedIn, 28 juillet 2023

https://www.linkedin.com/posts/annepiquet_ommic-histoire-dune-trahison-un-patron-activity-7090280050255626240-Mpmh?utm_source=share&utm_medium=member_desktop

16. HGH

Henri Fouquereau, “Quatre pépites industrielles françaises menacées de passer sous pavillon américain”, *entreprendre.fr*, 02/11/2019

<https://www.entreprendre.fr/quat-pepites-industrielles/>

Michel Cabirol, Mais pourquoi la France laisse s'échapper la pépité HGH au profit de Carlyle, *La Tribune*, 22 Mai 2018

« HGH est, depuis plus de 30 ans, un expert en technologie infrarouge pour les secteurs de la surveillance, de la sécurité, de la défense, du pétrole et de l'énergie. Cette PME française fournit aussi des systèmes infrarouges pour la métrologie et la thermographie industrielle. HGH propose notamment des solutions haut de gamme pour la surveillance de zones étendues dans les secteurs de la sécurité, de la défense, du pétrole et de l'énergie avec sa gamme de systèmes de détection panoramique "Spynel" et son logiciel "Cyclope".

Carlyle ne s'est pas vraiment trompé en jetant son dévolu sur HGH. Cette PME "est devenue une référence sur ses marchés et dispose de perspectives de croissance remarquables. En particulier, HGH a développé une technologie unique avec la gamme Spynel et son logiciel propriétaire Cyclope pour le traitement et l'analyse d'images permettant de détecter et de voir plusieurs cibles en même temps à 360 degrés" ».

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/mais-pourquoi-la-france-laisse-s-echapper-la-pepite-hgh-au-profit-de-carlyle-779147.html>

Michel Cabirol, “L'année de ses 40 ans, HGH, spécialisé dans les systèmes infrarouges, est à nouveau en vente”, *La Tribune*, 21 Juin 2022

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/l-annee-de-ses-40-ans-hgh-specialise-dans-les-systemes-infrarouges-est-a-nouveau-en-vente-922498.html>

Sous la direction de Christian Harbulot, “Rapport d’alerte : Comment les Etats-Unis contribuent-ils à affaiblir l’économie française ?”, *ege.fr*, page 149, Octobre 2021

https://www.ege.fr/sites/ege.fr/files/media_files/rapport_alerte_usa_2021.pdf

Frédéric Bergé, “L'américain Carlyle lorgne une technologie française utilisée pour surveiller les sites sensibles”, *bfmtv.com*, 18/05/2018

« Une "pépète" française dont la technologie s'applique à la surveillance de sites sensibles, s'apprête à changer de mains. Créée en 1982, HGH, PME est devenue experte en technologie infrarouge pour surveiller les sites des secteurs du transport (port, aéroport), de la défense (base militaire) et de l'énergie (plateforme pétrolière).

La société française a développé des caméras pivotantes, baptisées Spynel, afin de traquer automatiquement les intrusions sur des zones étendues. Son système infrarouge le plus récent, Spynel-X assure une couverture panoramique sur 360° avec un seul capteur à haute résolution, en mode observation jour/nuit et quelles que soient les conditions météorologiques ».

https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/services/l-americain-carlyle-lorgne-une-technologie-francaise-utilisee-pour-surveiller-les-sites-sensibles_AN-201805180215.html

“À propos”, *hgh-infrared.com*, consulté le 25 juillet 2023

<https://hgh-infrared.com/fr/a-propos-dhgh/>